ISSN

l'éditorial d'Arlette Laguiller en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1806 - 14 mars 2003 - prix : 1 €

Licenciements, menace de guerre deux aspects du capitalisme

AFP

ACT, EADS, Metaleurop, Thomson, Reims-Aviation...

"patrons voyous" à l'œuvre

p. 11 à 15

Raffarin s'attaque aux fonctionnaires ...et à tous les salariés !

p. 4

M 06189 - 1806 - F: 1,00 €

15 MARS, MANIFESTONS CONTRE LA GUERRE !

Sommaire

Leur société

p. 4 ■ Raffarin s'attaque aux fonctionnaires... et à tous les salariés
■ Retraites : une déclaration commune LO-LCR

p. 5 ■ À propos du livre de P. Péan et P. Cohen sur *Le Monde*
■ Le déficit de l'État français et l'Europe

p. 7 ■ Manifestons avec les sans-papiers le 22 mars
■ Roms de Lieusaint (77) : menacés d'expulsion

p. 10 ■ Décentralisation : la population en fera les frais

Éducation Nationale

p. 6 ■ Luc Ferry et l'antisémitisme

Tribune

p. 6 ■ Le plan de guerre du patronat et du gouvernement contre le monde du travail

Dans le monde

p. 8/9 ■ Irak : l'engrenage de la guerre
■ Le veto de Chirac n'empêchera pas la guerre
■ Grande-Bretagne : l'opposition à la guerre

p. 16 ■ États-Unis : la justice soutient les patrons d'United Airlines
■ Autriche : la formation du gouvernement

Dans les entreprises

p. 11 ■ Metaleurop : licenciés et matraqués
■ Reims-Aviation (Marne)

p. 12 ■ ACT (Angers)
■ EADS Branche Espace : licenciements pour les profits

p.13 ■ Thomson (Rennes) : mobilisation pour les salaires
■ La SNCF organise sa propre concurrence ferroviaire
■ Pizza-Hut (Paris-Bonne-Nouvelle) : en grève

p.14 ■ La Poste Paris 18ème
■ Pantin (93) : postiers et usagers solidaires

p.15 ■ Au Parlement européen : les dockers s'invitent
■ Cognacs Martell : la lutte contre les licenciements

8 mars :

LE SUCCÈS DE LA MARCHE DES FEMMES POUR L'ÉGALITÉ

La manifestation traditionnelle de la journée internationale des femmes à Paris, le samedi 8 mars, a été marquée, cette année, par le succès de la marche des femmes des quartiers pour l'égalité. Elles étaient très nombreuses à défiler, beaucoup de jeunes bien sûr, mais aussi des femmes plus âgées et des hommes venus les soutenir.

« Ni putes ni soumises » avaient inscrit sur une forêt de petites pancartes, comme sur leurs tee-shirts, les jeunes filles des cités de banlieue qui, au coude à coude, se pressaient dans le cortège.

Leur marche était partie depuis plus d'un mois de Vitry-sur-Seine, là où Sohane, une jeune fille de dix-sept ans, avait été brûlée vive par un garçon à qui elle résistait. Depuis, les jeunes filles des quartiers avaient sillonné le pays, s'arrêtant dans de nombreuses villes où elles clamaient le droit des femmes à l'égalité, à la liberté et à la dignité « *pour mieux vivre dans les quartiers* ».

Ce ne fut pas toujours facile pour elles car, dans certaines réunions où elles défendaient leurs droits les plus élémentaires, elles se sont retrouvées à devoir tenir tête à ceux qui, au nom des traditions ou de la religion, leur déniaient le droit à la dignité qu'elles réclamaient. Mais partout, par la force de leurs convictions, elles sont parvenues à emporter l'adhésion de la majorité du public venu les soutenir et neutraliser ceux qui les critiquaient.

D'ailleurs, un des slogans criés lors de la manifestation du 8 mars, « *ni voile ni viol* », souligne bien les pressions qu'elles doivent subir de la part des obscurantistes religieux et de certains mâles de leur entourage, capables de violence quand il s'agit d'imposer leurs idées rétrogrades à l'égard des femmes.

Dans un monde où la montée des idées réactionnaires touche toutes les couches sociales, y compris les milieux populaires, les jeunes femmes des quartiers ont eu le courage de dire « non » aux préjugés dégradants qui parfois peuvent conduire au meurtre. Le combat pour le droit à l'égalité entre hommes et femmes qu'elles mènent avec dignité doit être poursuivi et soutenu par ceux qui luttent contre toutes les formes d'oppression. C'est un combat qui fait partie intégrante de celui pour l'émancipation sociale.

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY, vendredi 21 mars, aura pour sujet :

50 ans après la mort de Staline, 15 ans après la Pérestroïka, 11 ans après la disparition de l'URSS, OÙ VA LA RUSSIE ?

20 h 30 - Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris Ve - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais 3 euros

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

Limoges

Dimanche 16 mars à partir de 12h
à Isle (Salle du temps libre)

Creil

Samedi 22 mars à partir de 16h
Salle des Fêtes (10, avenue Jules-Ferry)
à Saint-Leu-d'Esserent
(Bassin creillois / Route de Montataire à Précy-sur-Oise)

Angers

Samedi 29 mars de 15h à minuit
à Trélazé Salle Aragon

LES CANDIDATS DE LUTTE OUVRIÈRE DANS LES SCRUTINS PARTIELS

Lutte Ouvrière sera présente dans deux élections législatives partielles qui auront lieu le dimanche 16 mars.

– **Annie RIEUPET, employée des Chèques Postaux, et Pascal HUBERLAND, ouvrier électricien**, seront candidats dans la septième circonscription de Seine-Saint-Denis (Montreuil).

– **Anne-Catherine GODDE, infirmière, et Luc VIRY, professeur des écoles**, se présenteront dans la troisième circonscription d'Eure-et-Loir (Lucé-Nogent-le-Rotrou).

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET
http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org
E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron
6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : . . . . . .

PRÉNOM : . . . . . .

ADRESSE : . . . . . .

. . . . . .

CODE POSTAL et VILLE : . . . . . .

. . . . . .

COMPLÉMENT D'ADRESSE . . . . .

. . . . . .

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

. . . . . .

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : . . . . . .

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) – Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins d'entreprise du 10 mars 2003

Licenciements collectifs, menaces de guerre DEUX ASPECTS DU CAPITALISME

■ Les deux têtes de l'équipe gouvernementale, Chirac et Raffarin, se sont partagé les tâches.

Le premier pose au champion de l'opposition à la guerre en Irak. Cela ne l'engage à rien, car il est bien évident que Bush se passera de son autorisation, et de celle de quiconque, s'il décide comme tout le laisse prévoir d'attaquer l'Irak. Cette opposition est d'autant plus hypocrite que Chirac est d'accord sur le fond avec Bush : il n'a jamais protesté contre les bombardements américains qui se poursuivent depuis douze ans sur ce pays, ni contre l'embargo imposé par l'ONU, dont souffre évidemment bien plus la population pauvre que les riches ou que l'entourage du dictateur Saddam Hussein, et il se dit d'accord avec Bush sur le fait qu'il faudrait, d'après eux, désarmer l'Irak. Le président français ne diffère de celui des USA que sur la meilleure manière de mettre l'Irak au pas.

Chirac, le champion de la reprise des essais nucléaires à Mururoa, au moment de son arrivée au pouvoir en 1995, a décidément aussi bonne mine que Bush, le chef de la plus grande puissance militaire du monde, en adversaire des « armes de destruction massive ». Mais cette opposition toute formelle à la guerre qui se prépare peut valoir à Chirac une certaine popularité, par rapport à une opinion publique très majoritairement opposée à toute participation de la France à une guerre contre l'Irak.

De son côté Raffarin s'emploie, plus discrètement, à diriger l'offensive contre le niveau de vie du monde du travail que le Medef appelle de ses vœux, ou à y présider. Alors que la liquidation de Metaleurop vient d'être décidée, on attend encore la moindre action du gouvernement contre ceux que Chirac (assurément champion des bonnes paroles qui ne coûtent pas cher) qualifiait il n'y a pas si longtemps de « patrons voyous ». Les annonces de plans de licenciements se poursuivent sans discontinuer, la dernière menace en date étant celle d'une « restructuration » du groupe Thales (ex-Thomson-CSF) qui pourrait entraîner la suppression de 10 000 emplois. Et alors que tout laisse prévoir une forte hausse du chômage dans les mois qui viennent, le gouvernement continue à préparer sa « réforme des retraites », qui consistera à faire cotiser les salariés (du privé comme du public) plus, et plus longtemps, pour une retraite de plus en plus maigre.

Les menaces de guerre en Irak et la situation faite aux travailleurs dans ce pays ne sont pas des problèmes sans rapport. Ce sont deux conséquences de la logique du système capitaliste, dans lequel les politiciens qui présentent ce système économique comme le meilleur possible s'emploient à dissimuler sous de grands discours, au nom du « droit » ou de la « lutte contre le mal », le fait qu'ils sont au service des privilégiés de ce monde.

C'est pourquoi critiquer la politique antiouvrière de Raffarin, et se féliciter de la politique étrangère de Chirac, comme le font le PS et le PCF, est un non-sens. Chirac et Bush sont au même titre les serviteurs d'une logique où ce sont les intérêts d'une toute petite minorité de privilégiés qui priment sur ceux de la grande masse de la population, et sur ceux des peuples des pays pauvres.

Le pétrole du Moyen-Orient et les bénéfices que les trusts américains peuvent tirer de la guerre ont bien plus d'importance aux yeux de Bush que les milliers de victimes civiles, mortes ou handicapées à vie, que sa croisade contre l'Irak ne manquera pas de provoquer. Tout comme les Chirac, les Raffarin, et le grand patronat dont ils défendent les intérêts, se moquent de jeter des milliers de travailleurs à la rue, de les réduire à la misère, de ruiner des régions entières, si cela peut accroître encore plus les profits capitalistes.

Face à ce cynisme des possédants et des politiciens à leur service, il est nécessaire que le monde du travail fasse entendre sa voix. C'est pourquoi Lutte Ouvrière s'associera à toutes les manifestations qui seraient organisées dans les jours qui viennent contre la guerre impérialiste qui se prépare, et contre les menaces que le gouvernement et le Medef font planer sur les conditions de vie de la population laborieuse. Et elle appelle les travailleurs à y participer massivement.

Arlette LAGUILLER

MANIFESTONS CONTRE LA GUERRE !

Lutte Ouvrière appelle à manifester contre l'ignoble agression que les dirigeants américains s'apprêtent à déclencher, peut-être dans les jours qui viennent, contre l'Irak.

Il faut que dès la nouvelle du début d'une intervention, des millions de personnes dans le monde descendent dans la rue pour exprimer leur protestation. Ainsi, différentes associations, mouvements et partis politiques appellent à des rassemblements dans toutes les villes le soir même, en particulier place de la Concorde à Paris et devant les représentations américaines dans les grandes villes. Ils appellent aussi à manifester le plus massivement possible dans toutes les villes du pays, dès le samedi suivant.

Lutte Ouvrière s'associe à toutes ces initiatives, et en particulier appelle à participer aux manifestations et rassemblements appelés pour le samedi 15 mars, dans différentes villes, et notamment :

le samedi 15 mars à 15 heures
place de la Nation à Paris.

Réunions publiques avec Arlette Laguiller

• *Marseille*
Samedi 15 mars
à 15 h 30
Château des Fleurs
16, boulevardMichelet
métro
Rond-Point-du-Prado

• *Toulouse*
Jeudi 20 mars
à 20 h 30
Salle Municipale
22, allées de Barcelone

• *Lille*
Vendredi 28 mars à 20 h
Maison de l' Éducation
Permanente (MEP)
place Georges-Lyon,
près av. J.-B.-Lebas

• *Lyon*
Vendredi 4 avril à 20 h
salle Victor-Hugo
Mairie du 6e
33, rue Bossuet
métro Masséna

RAFFARIN S'ATTAQUE AUX FONCTIONNAIRES... ET À TOUS LES SALARIÉS

Après que le gouvernement a bien été obligé de reconnaître que ses prévisions de croissance étaient surestimées, Raffarin et le ministre des Finances, Francis Mer, jurent leurs grands dieux qu'ils ne prévoient ni rigueur ni austérité.

Comme si, pour les travailleurs en activité, les chômeurs, les licenciés, les retraités, l'une et l'autre n'étaient pas déjà là ! Comme si le gouvernement ne se préparait pas, si la conjoncture continue à se dégrader, à enrayer l'aggravation du déficit par de nouvelles économies faites sur le dos du monde du travail, par des coupes claires dans les dépenses concernant les conditions de travail et de vie de la population laborieuse. Car le gouvernement ne touchera pas aux contribuables les plus fortunés, ceux des tranches supérieures de l'imposition sur le revenu, dont les barèmes ont été réduits. Il ne touchera pas non plus au taux de 19,6 % de la TVA, qui pèse lourdement sur un grand nombre de produits indispensables.

En revanche et sans attendre, le gouvernement prévoit de faire des économies en s'en prenant aux employés de l'État.

On manque de personnel dans les hôpitaux, dans les transports, dans l'Education nationale, dans tous les services publics utiles à la population, mais pour le gouvernement, il y a trop de fonctionnaires ! Et Francis Mer a expliqué sans vergogne : « *Nous avons commencé dès l'année dernière à baisser les effectifs,* », ajoutant : « *Et nous continuerons sans problème particulier* »... Croit-il !

Car il n'est pas du tout dit que les salariés de la fonction publique se laissent faire et ne fassent pas éclater leur colère devant cette politique. D'autant plus qu'à la baisse programmée des effectifs, il faut ajouter d'autres projets des acolytes de Mer. Le ministre délégué au Budget, Alain Lambert, explique qu'il faut avoir « *la loyauté de dire que nous pouvons ne pas remplacer tous les départs à la retraite* », ce qui signifie encore plus de baisses d'effectifs dans les prochaines années dans les écoles, les transports, les hôpitaux.

Dans le cadre de la décentralisation, le transfert décidé de quelque 150 000 fonctionnaires d'État vers les régions et les départements a également de quoi inquiéter. Car l'État ne va pas transférer en même temps les moyens financiers correspondants et nécessaires vers les collectivités locales, qui risquent alors de prétexter leur incapacité financière à maintenir tous les emplois pour se débarrasser de nombre d'entre eux.

Enfin, la réforme des retraites suit son cours et le gouvernement n'a pas abandonné un iota de son projet contre lequel, le 1er février, des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs de la fonction publique mais aussi du secteur privé sont descendus dans la rue. L'allongement à 40 annuités d'abord, puis 42 et plus encore, de la durée des cotisations est toujours dans les cartons, de même que la remise à plat des systèmes particuliers et plus avantageux, pour certains travailleurs des services publics, que le système général. Sans parler des salaires qui, pour l'année 2002, n'ont été réajustés que de 1,3 % en moyenne – et on sait ce que valent les moyennes ! –, soit bien en dessous de l'inflation, sous prétexte que le gouvernement n'aurait pas les moyens de faire mieux... alors que dans le même temps il verse des milliards au patronat privé !

Les menaces gouvernementales à l'adresse de l'ensemble des fonctionnaires mais aussi de l'ensemble des travailleurs, du secteur privé comme du secteur public, se précisent. Face à elles, la préparation d'une mobilisation générale, offensive, susceptible de faire craindre la colère ouvrière au gouvernement pour le contraindre à renoncer à ses projets, est indispensable.

Pour l'instant, les fédérations syndicales de l'Education nationale appellent les enseignants mais aussi les surveillants et l'ensemble du personnel technique, administratif, etc., à une journée de grève le 18 mars, contre la décentralisation et ses conséquences. Elle devrait être suivie début avril d'une journée de mobilisation sur les retraites, à laquelle seraient alors appelés aussi bien les travailleurs du secteur public que du secteur privé.

Il dépend des travailleurs eux-mêmes que ces journées ne soient pas des coups d'épée dans l'eau, sans lendemain, mais retentissent aux oreilles des gouvernants et du patronat comme autant d'avertissements. Le monde du travail en a plus qu'assez de subir austérité, rigueur, plans de licenciements, suppressions d'emplois, blocage des salaires et remises en cause de leurs systèmes de retraite, et sa riposte doit aller en s'amplifiant.

Michel ROCCO

Les bons et les mauvais

Trop de fonctionnaires ! Voilà le refrain que le gouvernement Raffarin entonne sur tous les tons. Sauf qu'attention : pour lui, il y a fonctionnaire et fonctionnaire. Si les enseignants, les personnels hospitaliers et bien d'autres sont considérés comme trop nombreux, dans certaines catégories en revanche on recrute et on le fait savoir.

Ainsi, avec les feuilles de déclaration d'impôts que chaque foyer a reçues récemment, sous le titre *« Financer les priorités »*, on apprend que vont être créés 1 200 emplois de gendarmes, 870 emplois de gardiens de prison, on en passe et des plus répressifs.

Comme les vocations risquent de ne pas suivre, la publicité vient à la rescousse. Un spot télévisé tente par exemple de susciter des candidatures au métier de gardien de prison. Sur de grandes affiches en couleur, l'armée fait les yeux doux aux jeunes : *Engagez-vous, rengagez-vous !*

Alors, à quoi le gouvernement reconnaît-il un fonctionnaire utile ? C'est tout bête : à l'uniforme. Kaki ou bleu de préférence.

J.R.

Retraites

UNE DÉCLARATION COMMUNE LCR-LUTTE OUVRIÈRE

Lundi 10 mars, Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire ont signé une déclaration commune dénonçant la politique du gouvernement et ses projets concernant la réforme des retraites. Nous en publions le texte ci-dessous :

« La LCR et LO s'opposent aux projets de réformes du gouvernement Raffarin sur les régimes de retraites. Elles réaffirment leur soutien aux revendications exprimées dans les manifestations du 1er février : droit à la retraite à 60 ans au plus, taux de remplacement à 75 % au moins, 37,5 annuités de cotisations dans le secteur public et privé. Elles exigent l'abrogation des mesures Balladur de 1993.

La droite et le patronat veulent augmenter la durée de cotisations, introduire les fonds de pension et faire payer la réforme des retraites par les salariés. Il s'agit au contraire de financer les retraites par les profits des entreprises et en particulier par l'augmentation des cotisations patronales. Sans compter que chaque nouvel emploi, chaque augmentation de salaire constituerait autant de cotisations sociales supplémentaires.

Dans ce sens, LO et la LCR s'inquiètent de la tournure des négociations-consultations entre le gouvernement et les directions syndicales et ne sauraient accepter un « consensus » sur les projets de réformes du gouvernement.

Le monde du travail doit les rejeter. Les manifestations du 1er février ont exprimé une première réaction des salariés. Le gouvernement voudrait associer les directions syndicales à sa politique. Il faut mettre en échec ses plans. De nouvelles manifestations et la préparation d'une mobilisation d'ensemble sont à l'ordre du jour. Les deux organisations prendront toutes leurs responsabilités pour assurer le succès de ces initiatives. »

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

LES RETRAITES

FAIRE FACE À L'ATTAQUE QUI SE PRÉPARE CONTRE LA CLASSE OUVRIÈRE

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 2003

L'IRAK

ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

Prix : 1,5 euro par brochure. Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

À propos du livre de Pierre Péan et Philippe Cohen

LA PRÉTENDUE DÉCOUVERTE DE « LA FACE CACHÉE DU *MONDE* »

En dépit du battage médiatique dont il a été accompagné, ce pavé (plus de 600 pages) lancé dans une flaque d'eau, il est vrai quelque peu nauséabonde, ne révèle pas grand-chose que l'on ne connaissait, ou que l'on n'avait guère de mal à imaginer, sur les méthodes et les mœurs journalistiques, celles qui règnent au sein de l'équipe du quotidien *Le Monde*, mais tout autant au sein de l'ensemble des médias.

Les auteurs justifient leur enquête – un bien grand mot pour qualifier ce casse-croûte, ramassis d'anecdotes, souvent peu convaincantes, tendancieuses, parfois malveillantes – par le fait que *Le Monde* occuperait une place à part. Mais quelle importance y a-t-il à nous ressasser qu'Edwy Plenel, ancien de la LCR, aurait acquis dans cette organisation les méthodes de la magouille, du copinage et du noyautage ? Comme si de telles mœurs étaient l'apanage du *Monde*, ou même des seuls milieux journalistiques ?

Il suffit d'observer ce que l'on nous révèle des règlements de comptes au sein du monde politicien, des grenouillages au sein du PS, au sein des partis de droite, de ce qui se passe dans le milieu des affaires pour se dire que, pourri pour pourri, le vie du *Monde* ne se distingue guère des autres. Quelle importance de nous apprendre que Jean-Marie Colombani serait lié au lobby nationaliste corse et aurait imposé sa conception au gouvernement ? Ou encore que le tandem Plenel-Colombani aurait mené campagne contre Mitterrand, c'est-à-dire, laissent entendre les auteurs, aurait décidé de saper l'autorité de l'État de droit ? À manipulateur, manipulateur et demi. Mitterrand était un orfèvre en la matière et l'État de droit ne fait pas, une fois pour toutes, référence.

Les « révélations » de Péan et Cohen ne relèvent vraiment pas du scoop. Que *Le Monde* règle des comptes, à gauche, à droite, en usant de méthodes peu ragoûtantes, en se servant de journalistes qui se comportent comme des paparazzi de la plume, cela ne peut surprendre que ceux qui croient encore que le rôle des journalistes est d'informer, que leur qualité première serait la rigueur intellectuelle et l'indépendance d'esprit, ou pour le moins une neutralité sans faille. C'est une fable.

Daniel Carton dans son livre *Tout cela est… off*, exprime bien plus simplement son désenchantement face aux mœurs qui règnent dans la corporation. Hommes politiques, hommes d'affaires, célébrités côtoient les journalistes, savent se ménager leurs faveurs, dans des déjeuners, des voyages organisés ou des cocktails. Et cela fonctionne. Pas étonnant du coup que nombre de ces journalistes se prennent pour des faiseurs d'opinion, pour des personnages influents et qu'ils puissent se croire un « quatrième pouvoir », qui déciderait de l'orientation d'une politique, et pourrait faire ou défaire une réputation.

Les liens de la presse avec les puissances d'argent que Péan et Cohen dénoncent, à propos du *Monde*, en épinglant Alain Minc relève de ce même faux sensationnalisme. De tout temps la presse a été liée aux milieux d'affaires. Elle était la plupart du temps directement entre leurs mains. On disait du quotidien *Le Temps* qu'il était, avant et pendant la guerre de 1939-1945, le journal du Comité des forges, pour dire qu'il appartenait aux barons de l'acier. Par trop compromis par son attitude collaborationniste durant la guerre, *Le Temps* avait dû céder sa place et ses locaux, boulevard des Italiens au *Monde* qui reprit, pour marquer la continuité, la typographie de son titre. Son directeur Hubert Beuve-Mery était un homme de droite, qui ne s'en cachait pas mais qui fit du *Monde*, tentent de nous en convaincre les auteurs, le journal de référence. Il était pro-atlantique, ouvertement anticommuniste et bien évidement antiouvrier. Rien donc qui permette de dire qu'il était neutre. Alors *Le Monde*, journal de référence ? Mais pour qui ?

C'est cette période dans l'existence de ce quotidien que les auteurs présentent comme une référence, une sorte de mètre-étalon d'un journalisme idéal. Du coup, ils nous expliquent que le trio Colombani, Plenel, auquel s'ajoute Alain Minc, qui assure la jonction du quotidien avec le monde des affaires, dont il est un des fleurons, se serait emparé du quotidien à la hussarde, et qu'il en aurait bouleversé les méthodes, l'éthique. Il est bien possible que ce trio infernal ait perturbé le fonctionnement de ce journal et que le simple choc de leurs ambitions ait bouleversé la donne. Mais qu'est-ce que cela peut bien nous faire ? Sinon montrer que *Le Monde* est une affaire comme les autres avec des méthodes de voyous, selon le mot désormais à la mode, et qu'il est lui aussi lié à ses actionnaires et à ses annonceurs, qu'il ambitionne de devenir une des grandes puissances du monde de la presse, qui est partie intégrante du monde des affaires. Mais quelle découverte ! On peut en dire autant du *Figaro*, aux mains désormais de Dassault, qui contrôle d'autres titres ; de Lagardère, le licencieur de Matra à Romorantin, qui, depuis le rachat de l'empire de presse de Vivendi, contrôle les trois quarts de l'édition en France ; ou de Bouygues, qui contrôle TF1.

Faut-il nous convaincre que, pour avoir un scoop, les responsables de la rédaction du *Monde* sont capables de le chiper à un confrère, de le fabriquer, de travestir des informations ? Mais qui est encore assez naïf pour considérer la presse comme une institution vertueuse ? En tout cas pas nous, qui savons comment *Le Monde*, mais aussi tous les organes de presse, n'hésitent pas à manipuler en connaissance de cause les faits nous concernant, voire à les inventer de toute pièce le cas échéant.

Le livre de Péan et Cohen s'inscrit dans les méthodes qu'il prétend dénoncer : le sensationnalisme souvent douteux. Cela ne réhabilite pas les dirigeants du *Monde*, mais cela rend ce livre sans intérêt, sauf peut-être pour son éditeur et ses auteurs.

Jean-Pierre VIAL

Le déficit de l'État français

MONNAIE UNIQUE, BOURGEOISIES RIVALES

Le respect des critères de Maastricht subit accrocs sur accrocs. Après le Portugal en 2001 et l'Allemagne en 2002, c'est au tour de la France d'enfreindre ce pacte, dit de stabilité, européen. L'année dernière, le déficit de l'État Français avait légèrement franchi le seuil autorisé de 3 % du Produit Intérieur Brut. Mais en 2003 le gouvernement annonce un dépassement beaucoup plus important : 3,4 % du PIB. Et encore ne s'agit-il que de prévisions, on parle de 4, voire 4,5 % du PIB.

Il n'aura donc pas fallu attendre longtemps pour juger de ce que valait la sincérité des politiciens et de tous ces « experts » qui prétendaient toute mesure sociale impossible, au nom du respect des critères de Maastricht. Depuis leur adoption, ces fameux critères ont servi de prétexte dans la guerre menée par chaque bourgeoisie contre le niveau de vie de sa propre population. Investir dans les services publics ? Augmenter les salaires des fonctionnaires ? Préserver une Sécurité sociale digne de ce nom ? Augmenter les minima sociaux ? Tout cela, voyez-vous, n'était pas possible, car cela aurait entraîné des déficits incompatibles avec les règles de Maastricht.

Le mensonge était double. D'abord, parce que l'État aurait largement eu les moyens d'assumer toutes ces mesures tout en limitant son déficit : il aurait simplement fallu qu'il cesse de financer de mille et une manières le patronat. Mais ensuite, parce que cette loi d'airain intransgressable, ces critères de Maastricht, aujourd'hui que cela arrange la bourgeoisie française, se révèlent opportunément élastiques. Et Raffarin n'est nullement gêné d'annoncer tout à la fois un dépassement hors norme et la poursuite des allégements d'impôts en particulier pour les entreprises et les riches.

L'adoption des ces fameux « critères de Maastricht », rappelons-le, était liée à la mise en place d'une monnaie unique au sein d'une Europe qui continuait à être formée d'États nationaux indépendants. En particulier, les États qui disposaient jusque-là d'une monnaie forte, comme l'Allemagne, n'avaient pas l'intention de faire les frais du passage à l'euro en se retrouvant à payer pour les déficits des États à monnaie faible. C'est ainsi qu'un « pacte de stabilité », sorte de code de bonne conduite financière, avait été adopté, qui soumettait les États signataires à certaines obligations. D'où la limitation du dépassement autorisé des déficits publics à 3 % du PIB. D'où aussi la limitation de la dette publique autorisée à 60 % du PIB, un autre critère que la France devrait transgresser cette année.

Proclamer des règles est une chose, les respecter une autre. Et l'Europe actuelle, bien qu'elle ait mis en place une monnaie unique, reste un conglomérat d'États nationaux, qui ne dispose d'aucune réelle autorité capable de s'imposer à ses membres. Si les États de moindre importance que sont le Portugal ou la Grèce violent les règles, ils se font immédiatement rappeler à l'ordre par l'Allemagne ou la France. Mais quand ce sont les parrains eux-mêmes qui, au nom de leurs intérêts propres, s'assoient sur ces mêmes règles, leurs « alliés » n'ont guère les moyens de s'y opposer. La mise en place d'une monnaie commune est loin d'avoir mis fin aux contradictions et aux luttes d'intérêts qui opposent les différentes bourgeoisies réunies au sein de l'Union européenne.

Jean RAYNARD

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE PLAN DE GUERRE DU PATRONAT ET DU GOUVERNEMENT CONTRE LE MONDE DU TRAVAIL

La succession des attaques ne laisse planer aucun doute : c'est bien une guerre que mènent le patronat et le gouvernement contre les travailleurs, une guerre sociale, planifiée, méthodique.

Oh bien sûr, contre les licenciements, il n'y a pas plus pacifiste que Chirac et Raffarin. Comme Jospin avant eux, ils prétendent ne rien pouvoir faire.

La situation est pourtant dramatique. Chaque jour apporte son lot de « plans sociaux » dans les grandes entreprises, qui ne sont pourtant que la partie visible de l'iceberg : outre les PME qui ne font guère la « Une » de la presse, il y a désormais ce volant considérable de travailleurs précaires (en intérim ou en CDD) qui ont alimenté une bonne partie de la « reprise de l'emploi » et qui sont aujourd'hui en première ligne, sans que personne ne parle officiellement de licenciement. Tout juste s'ils apparaissent dans les statistiques : officiellement le nombre de chômeurs a augmenté de 17 000 personnes pour le troisième mois consécutif, mais combien sont rayés chaque mois des statistiques de l'ANPE, accusés de ne pas chercher assez activement du travail ?

Soyons justes : si le gouvernement n'est pas prêt à mener la guerre au chômage et aux licenciements, il ne fait pas tout à fait rien non plus. D'abord il communique, abondamment, un doigt accusateur pointé sur quelques patrons « voyous » pour mieux cacher sa complicité envers tous les autres. Il baratine aussi à n'en plus finir, accusant la guerre et la mauvaise conjoncture, alors que Danone n'a jamais fait autant de profits, et que bien d'autres entreprises comme Métaleurop ont été siphonnées par les trusts qui les ont rachetées, en pompant les profits et les actifs avant de les déclarer en difficulté, voire en faillite !

Le gouvernement agit quand même de temps en temps. Il fait même beaucoup pour alimenter directement, massivement, le chômage. Il n'y a pas une seule entreprise dont l'État est actionnaire majoritaire comme France-Telecom qui n'annonce des réductions d'effectifs ou ne renonce à une partie des embauches prévues comme à la SNCF. A l'Education Nationale, ce sont près de 20 000 emplois-jeunes qui devraient se retrouver sur le carreau d'ici l'été, sans même avoir l'assurance de toucher des indemnités de chômage. Et dans toute la Fonction Publique, l'objectif est désormais de « redimensionner l'État » comme ils disent, c'est-à-dire profiter des départs massifs en retraite pour réduire de manière radicale les effectifs sous prétexte de « réduire les déficits » alors que les cadeaux fiscaux, en particulier l'allégement des impôts pour les plus riches, ne doivent surtout pas être mis en cause !

Et cela ne devrait pas s'arrêter de si tôt : avec son projet de décentralisation déjà ficelé après quelques semaines de « concertation » bidon (le « plus » de la méthode Raffarin), 100 000 fonctionnaires de l'Education Nationale (et sans doute bien d'autres dans les autres services) devraient rejoindre la Fonction Publique Territoriale : une manière de réduire les coûts en laissant le soin aux départements et aux régions de procéder à des coupes sombres au cas par cas, localement, en évitant si possible d'avoir à gérer une réaction d'ensemble des travailleurs.

Dans le même temps, le plan de campagne contre les retraites poursuit son chemin : passage en force à EDF, démonstration qu'il n'y a rien à espérer du côté des fonctionnaires et tout à craindre pour la suite dans le privé. Il n'est pas encore terminé que se profile déjà celui de Mattéi contre la sécurité sociale. Avec au fond le même objectif que pour les retraites : laisser la part belle aux assurances privées.

Les attaques du gouvernement et du patronat sont donc cohérentes et planifiées. Les réponses qu'il faudrait leur donner devraient l'être aussi. Car le pire serait d'aborder un « dossier » (comme disent les ministres) puis un autre, et encore un autre en négociant à chaque fois un recul supplémentaire, jusqu'à épuisement. Et c'est bien dans cette voie que se sont engagées les directions des grandes centrales syndicales. Or toutes les attaques portent en elles la même réponse : pour assurer le financement des retraites et de la sécu, il faut augmenter les salaires et préserver l'emploi. Pour lutter contre le chômage, il faudrait commencer par interdire les licenciements !

Les seules initiatives mobilisatrices qu'ont prises jusqu'à présent les directions syndicales ont été l'organisation des ces journées d'action auxquelles les travailleurs ont si bien répondu, mais qui peuvent aussi servir d'alibi en étant bien espacées dans le temps et sans perspective. Le gouvernement et le patronat continuent d'exécuter leur plan de bataille. Aux militants ouvriers conscients de la nécessité d'une riposte d'ensemble, de proposer le leur au monde du travail. Comme le déclarait à la presse une porte-parole des licenciés de Daewoo (Meurthe et Moselle), venue manifester le lundi 9 mars à Nantes aux côtés d'une délégation des travailleurs d'ACT manufacturing d'Angers et quelque 2000 manifestants de la région qui scandaient, à l'occasion de la venue de François Fillon, *37,5 années public, privé,* mais aussi *Patrons mafieux, État complice* : « *On se rend compte que lutter seul dans son coin ne suffit plus à faire face à cette situation... Une grève générale, cela se construit et on y travaille* »...

Raoul GLABER

Convergences Révolutionnaires n° 25 (janvier-février 2003), bimestriel édité par la Fraction
Un dossier sur les faux problèmes et les vraies arnaques de la prétendue réforme des retraites.
Des articles : la nouvelle crise du logement ; la préparation du prochain congrès CGT ; les sionistes et l'antisémitisme ; la Côte-d'Ivoire sous le parapluie de l'impérialisme français ; l'opposition à la guerre aux USA.
Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP233 – 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : http://www.convergencesrevolutionnaires.org

En vente en librairie

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

par
Robert Barcia,
alias Hardy

Entretiens avec
Christophe
Bourseiller

Éditions Denoël
Impacts

Prix : 17 euros

Éducation nationale

LUC FERRY NE S'ATTAQUE PAS AU RACISME MAIS AUX PROFESSEURS

Le ministre de l'Éducation nationale, Luc Ferry, a présenté le jeudi 27 février dix mesures pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme dans les établissements scolaires. Mais sous couvert de soulever un problème, réel, Luc Ferry s'empresse d'abord de trouver des responsables parmi les enseignants de gauche *« qui sont anti-Israël et tolèrent de plus en plus des propos antisémites sous le prétexte que l'origine de ces propos n'est pas d'extrême droite. »*

Il s'agit d'une attaque grossière et mensongère, car la grande majorité de ces « professeurs de gauche » se battent au contraire constamment, quotidiennement, contre de tels propos et attitudes. Et ils ne sont pas uniquement confrontés à l'antisémitisme, mais plus généralement au racisme et au sexisme de certains de leurs élèves. Il est vrai qu'il est plus facile de fustiger le prétendu laxisme des enseignants que d'apporter des réponses concrètes aux problèmes. Chaque année des faits de racisme et d'antisémitisme sont signalés par les chefs d'établissement. Ils se chiffrent à 455 au premier trimestre de cette année. Et il faut ajouter à ces faits les propos de la vie quotidienne. Mais, fort de ce constat, que propose le ministre ?

Il propose de réunir les chefs d'établissement de cent collèges et lycées sensibles, d'améliorer le système de signalement des faits, de renforcer les consignes de fermeté *« afin que soient renforcées les sanctions concernant les actes et les propos racistes et antisémites »*, de créer un groupe d'une vingtaine de médiateurs, de diffuser prochainement un livret composé de textes rappelant les *« grands principes de la laïcité »* ou encore, dans le même esprit, comme le propose Xavier Darcos, le ministre délégué à l'Enseignement, de faire flotter le drapeau tricolore sur tous les établissements scolaires. *« Ce serait,* dit-il*, une manière concrète de montrer aux jeunes que lorsqu'ils sont dans leur école ils doivent respecter les règles républicaines »*.

Brandir le drapeau tricolore et les valeurs républicaines pour combattre les préjugés racistes, voilà donc l'originale trouvaille du ministre ! Ces « valeurs républicaines » sont celles au nom desquelles Jules Ferry justifiait la colonisation, au 19e siècle : les « races supérieures » devaient, proclamait-il, civiliser les « races inférieures ». Ce sont celles au nom desquelles s'est faite la guerre d'Algérie, avec toutes les exactions et tortures que l'on sait, ainsi que toutes les expéditions coloniales.

En fait, la déclaration du ministre visait surtout à faire un clin d'œil à l'électorat réactionnaire et en particulier à une partie des organisations sionistes, engagées dans une campagne de soutien à la politique du gouvernement israélien, qui assimilent volontairement toute opposition à la politique d'Israël à de l'antisémitisme.

Les préjugés racistes mais aussi sexistes des jeunes, de l'école primaire au collège ou au lycée, constituent effectivement un problème. Mais ce qui se passe entre les murs des établissements scolaires n'est que le reflet de la progression des idées réactionnaires dans l'ensemble de la société. Une lutte quotidienne contre ces préjugés est à mener et bien des enseignants et des jeunes s'en préoccupent et mènent cette lutte. Mais ils ne trouveront rien dans les mesures gouvernementales qui puisse leur être utile, alors que les déclarations de membres du gouvernement, y compris Luc Ferry, en flattant l'électorat réactionnaire, aident en fait au renforcement des préjugés.

Aline RETESSE

Samedi 22 mars

MANIFESTONS AVEC LES SANS-PAPIERS

La politique du gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy vis-à-vis des sans-papiers est de plus en plus révoltante.

Refus de valider les dossiers déposés par les préfectures, même quand les conditions légales de régularisation sont remplies ; renforcement des contrôles d'accueil dans le but de refuser les visas touristiques ; expulsions musclées de sans-papiers à bord de vols commerciaux et recours aux expulsions groupées ; développement de centres de rétentions inaccessibles aux responsables de diverses organismes humanitaires ; menaces de sanction contre ceux qui aideraient à maintenir en France des immigrés en situation irrégulière. Sarkozy avait promis une politique plus humaine, mais ce sont les coups qui pleuvent sur ces travailleurs étrangers qui sont parfois en France depuis des années, voire plus de dix ans.

Cette injustice dramatique qui mine la vie de dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui sont des travailleurs désireux de vivre normalement n'est pas acceptable. C'est pourquoi Lutte Ouvrière appelle à participer à la nouvelle manifestation nationale organisée par la Coordination nationale des sans-papiers et d'autres associations qui aura lieu

à Paris, le samedi 22 mars, à 14 heures à partir de la place Clichy.

Toulouse

SANS-PAPIERS KURDES EN GRÈVE DE LA FAIM

A Toulouse, depuis samedi 8 mars au soir, 31 sans-papiers kurdes ont démarré une grève de la faim pour obtenir la régularisation de leur situation. Ayant fui leur pays, à la fois menacés par l'Irak et par la Turquie, certains vivent et travaillent en France depuis des années, dans la crainte d'une expulsion. Leur situation de sans-papiers leur impose une précarité des plus complètes et les laisse à la merci d'exploiteurs sans scrupule ou autres marchands de sommeil.

Les travailleurs ne peuvent pas laisser une fraction d'entre eux vivre dans ces conditions. Solidarité avec les sans-papiers kurdes. Régularisation de tous les sans-papiers !

Saint-Denis

UNE NOUVELLE GRÈVE DE LA FAIM

Depuis le 28 février, à Saint-Denis, sept sans-papiers ont entamé une nouvelle grève de la faim, au 42 rue de la Boulangerie dans un local privé du minimum vital. Ces sans-papiers rentrent tous dans le cadre de la nouvelle circulaire de Sarkosy et auraient dû à ce titre être régularisés. Mais cette circulaire visant soi-disant à régler de manière plus humaine tous les cas litigieux – n'a été que de la poudre aux yeux destinée à calmer l'opinion publique après l'occupation de la Basilique.

Dans les faits, les préfets ont continué à rendre leur verdict de manière complètement arbitraire. Par exemple, un des grévistes ayant douze ans de présence en France, s'est vu refuser ses papiers parce qu'il lui manque une preuve administrative pour une année. La circulaire prévoit bien la régularisation au bout de 10 ans de présence et admet qu'il peut manquer une preuve pour une année. Mais le ministère de l'Intérieur est plus prompt à expédier les sans-papiers en charters qu'à faire respecter à ses préfets ses propres décrets.

C'est dans ces conditions que ces sans-papiers, qui ont l'impression d'avoir épuisé tous les recours, ont entamé leur grève de la faim. Leur donner des papiers serait une mesure de simple justice et nous sommes pleinement solidaires de leur combat.

AFP

La police de Sarkozy à l'oeuvre pour démolir un campement rom à Achères, en région parisienne.

Roms de Lieusaint (Seine-et-Marne)

CHRONIQUE D'UNE EXPULSION ANNONCÉE

Branchements électriques sauvages, caravanes délabrées achetées souvent à des receleurs, boue, rats et maladie, aucun sanitaire, mendicité et expédients, tel est jusqu'à maintenant le quotidien enduré par les Roms du campement de Sénart en Seine-et-Marne. Malgré ces conditions de vie infâmes, chacun s'accroche, certains depuis une dizaine d'années, à son carré de bidonville.

Les enfants sont scolarisés, le budget des familles, fruit des petits boulots, est plus que serré : 15 ou 20 par jour. Une petite aide alimentaire et juridique est également prodiguée grâce au dévouement de quelques militants associatifs et politiques, sans grands moyens, eux non plus. Malgré tout cela, disent-ils, « *on est mieux qu'en Roumanie !* »

Les nouvelles du pays sont l'intensification des agressions contre les Tsiganes, l'impossibilité de pouvoir envoyer les enfants à l'école et d'avoir du travail. Au téléphone, un Rom ayant séjourné au campement, récemment expulsé en Roumanie raconte sa situation : « *Ici, c'est comme s'il y avait la guerre. Pas de chauffage, rien à manger. Je n'ai même pas de quoi acheter un ticket de métro... Dès que j'ai l'occasion, je prends mes gosses et je reviens !* »

Face à cette misère, la préfecture de Seine-et-Marne, appliquant les ordres du gouvernement, fait donner sa police. Il ne se passe pas de jour sans que l'on apprenne qu'un membre de telle ou telle famille a été arrêté ou est déjà dans l'avion à destination de Bucarest.

S'appuyant sur des directives européennes imposant à tout citoyen roumain d'avoir à débourser 500 € pour entrer dans l'espace Shengen et d'en détenir environ 500 autres pour parvenir en France, plusieurs tribunaux de Seine-et-Marne ont fait expulser des personnes détentrices d'un passeport de touriste en cours de validité au motif qu'elles n'avaient plus l'intégralité de la somme sur elles. Pour ces messieurs les juges, seuls les fortunés ont accès au statut de touriste !

Récemment, dans la même journée, 150 gendarmes investissaient le camp de Lieusaint afin de protéger l'huissier venu recenser les familles en vue d'une procédure d'expulsion collective prévue dans les jours qui viennent. Ils raflaient quelques personnes au passage. Sitôt repartis, pas moins de 13 policiers débarquaient à leur tour sur le camp dans le cadre, disaient-ils, d'une enquête à propos d'une caravane volée, leur trophée : une ruine dans l'impossibilité de rouler, véritable tas de rouille.

Dans la semaine, on apprenait qu'une opération de police menée à Achères dans les Yvelines s'était soldée par la destruction du campement et par des reconduites à la frontière pour les résidents. La décision du Tribunal administratif de Melun, mercredi 12 mars, risque fort d'engendrer les mêmes conséquences : les seules perspectives pour les résidents de Lieusaint étant aujourd'hui soit d'attendre la rafle, la destruction de leurs habitations et leur expulsion du territoire pour la plupart, soit de fuir tout de suite sur les routes misérablement pour vivre ailleurs la même misère...

Irak

L'ENGRENAGE DE LA GUERRE

Cela fait déjà bien longtemps que la saga diplomatique qui se joue à l'ONU autour de l'Irak a tourné à la farce – une farce cynique dans laquelle, au nom d'un prétendu « droit » international, on admet celui des grandes puissances à disposer du sort du peuple irakien au gré des intérêts des trusts impérialistes, y compris en lui imposant un deuxième bain de sang, après lui avoir imposé plus de douze ans de misère catastrophique par le biais des sanctions.

Désormais, la seule chose qui sépare les principaux protagonistes de cette saga diplomatique ne concerne plus que l'échéance à laquelle le déluge de bombes s'abattra sur le peuple irakien. Car les arguties onusiennes se résument en fait à la date d'expiration de l'ultimatum qui sera signifié à l'Irak : d'un côté la date du 17 mars, éventuellement repoussée d'une semaine, qu'exige le projet de résolution américain, de l'autre le délai de 120 jours proposé par le mémorandum franco-germano-russe et, entre les deux, les 30 jours que pourraient proposer six des membres non permanents du Conseil de sécurité.

D'ailleurs tous les protagonistes n'ont cessé de se féliciter de l' »efficacité » de Bush à faire pression sur Saddam Hussein grâce à l'accumulation de troupes et d'armements anglo-américains dans le Golfe, y compris les membres du prétendu « camp de la paix », alors même que c'est précisément cette militarisation du Golfe qui a rendu possible l'enclenchement du mécanisme conduisant à la guerre. Mais il est vrai que les gouvernements qui posent aujourd'hui aux champions de la paix ont eux-mêmes aidé à la mise en place du dispositif militaire anglo-américain, que ce soit par la fourniture de matériels, la mise à disposition d'installations ou l'envoi de « techniciens ».

De toute façon, comme il l'a réaffirmé de nouveau lors de sa conférence de presse du 6 mars, Bush ne se sentira pas lié par un vote défavorable au Conseil de sécurité. S'il ne peut pas obtenir l'aval de l'ONU au moment qu'il juge le mieux choisi pour passer à l'offensive, il s'en passera, comme il l'a d'ailleurs déjà fait dans le passé. Non seulement il sait qu'il peut se passer de l'aval de l'ONU mais, comme il l'a d'ailleurs souligné dans sa conférence de presse, il a aussi les moyens d'obtenir son aval a posteriori – en invitant les membres de l'ONU à participer à la reconstruction de l'Irak. Et il est peu probable qu'un gouvernement, parmi ceux des puissances impérialistes de seconde zone, refuse de donner, a posteriori, sa caution politique à l'agression américaine contre l'Irak, s'il peut obtenir en échange la garantie de quelques miettes dans les contrats de reconstruction irakiens pour ses trusts.

En attendant, après les plans américains pour un « après-Saddam » sous administration militaire américaine, la presse se fait maintenant l'écho des plans américains pour l'invasion elle-même. Si l'on en croit les « fuites » venues du Pentagone, l'état-major américain s'inquiéterait de la capacité des forces américaines à briser la résistance irakienne jusqu'à occuper Bagdad. Il craindrait de subir de lourdes pertes, malgré une préparation aérienne intense, incluant 3 000 missiles guidés et des bombardements lourds de B-52, suivie du parachutage de troupes à l'intérieur du territoire irakien. Au point d'ailleurs que le chef d'état-major de l'armée de terre s'est lancé dans une polémique publique par presse interposée avec l'administration Bush, en réclamant encore plus de troupes et d'armement !

Si telles sont les inquiétudes des galonnés américains, on peut d'ores et déjà s'attendre à ce qu'ils augmentent d'autant une « préparation » aérienne qui, malgré toutes les légendes concernant la « précision » des missiles et des bombardements, serait lourde de danger pour la population et coûteuse en vies humaines.

Que ce soit dans quelques jours, dans une semaine ou dans un mois, c'est malheureusement la menace d'un bain de sang qui se rapproche inexorablement de la population irakienne. Un bain de sang que seule une mobilisation des peuples pourrait empêcher, mais que certainement aucun vote à l'ONU ne stoppera.

François ROULEAU

LE VETO DE CHIRAC N'ARRÊTERA PAS LA GUERRE

Lundi 10 mars, dans son entretien avec les journalistes David Pujadas et Patrick Poivre d'Arvor, Chirac s'est expliqué sur ses divergences tactiques avec l'administration Bush sur la façon de désarmer l'Irak, confirmant l'intention de la France d'utiliser éventuellement son droit de veto au Conseil de sécurité.

Cependant Chirac a tout de même réaffirmé, sur le fond, sa solidarité avec les dirigeants des États-Unis, qui se préparent à frapper l'Irak. Il a souligné notamment qu'à ses yeux, comme pour les dirigeants américains, l'Irak restait « *un pays dangereux* » et qu'il demeure « *essentiel d'éliminer ses armes de destruction massive* ». Et s'il a redit sa préférence pour laisser du temps aux inspecteurs de l'ONU pour parvenir à ce résultat, il a aussi rappelé que si « *l'Irak ne coopère pas* », si « *les progrès sont insuffisants, et que les inspecteurs ne sont pas en mesure de réussir, dans ce cas, la guerre deviendrait inévitable* ».

Rappelant que la « *France n'est pas un État pacifiste* », il a indiqué que l'intervention des inspecteurs de l'ONU entre 1991 et 1998 avait permis de détruire plus d'armes que les bombardements, et notamment de démanteler « *le programme nucléaire de l'Irak* ».

D'après les calculs des dirigeants français, la prochaine résolution que les États-Unis cherchent à faire approuver par le Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui donnerait à l'attaque américaine la bénédiction des Nations unies, ne devrait pas recevoir le nombre de voix suffisant pour être adoptée. Dans le cas contraire, Chirac a redit que la France pourrait utiliser son droit de veto, en indiquant que celui-ci a été « *utilisé à maintes reprises dans le passé » (19 fois par la France, plus de trente fois par le Royaume-Uni et à 77 reprises par les États-Unis). Le président français a cependant relativisé les conséquences que pourrait avoir ce choix pour les relations avec les États-Unis, estimant même que cela n'empêcherait pas les entrepreneurs français de récupérer une part de reconstruction de l'Irak, après l'offensive américaine.*

Le « non » de Chirac à la guerre n'aura même pas pour conséquence de refuser aux avions américains de traverser le ciel français. Les troupes françaises resteront l'arme au pied, mais les avions américains et leurs supplétifs britanniques pourront aller semer la mort parmi la population irakienne. Une façon d'avouer que le veto de Chirac, contrairement à ce que prétendait Marie-George Buffet dans les colonnes de *L'Humanité*, mardi 11 mars, n'enrayerait pas la logique de guerre.

Et c'est bien en cela que les dirigeants français et américains, malgré les apparences, sont bien d'accord. Chirac et son compère Villepin se sont servis de leur opposition sur un point de détail (le rôle des inspecteurs de l'ONU) pour se donner l'image de courageux résistants aux pressions guerrières des États-Unis. Le calcul des dirigeants de l'impérialisme français est que cette posture lui permettra d'être en meilleure position, auprès de nombre de pays du Tiers Monde, et notamment du monde arabe, avec peut-être de bons retours en matière économique, et notamment en prises de marchés. L'accueil reçu par Chirac en déplacement à Alger la semaine dernière a de quoi nourrir cet espoir.

Les dirigeants français ont visiblement estimé que ce choix tactique ne leur ferait pas perdre grand-chose dans la reconstruction de l'Irak. Le partage du monde, de la manne pétrolière, l'éventuelle recomposition de cette partie du Proche-Orient selon les vœux des dirigeants américains (en admettant qu'ils parviennent à leurs fins) ne laisseront de toute façon qu'une portion congrue aux intérêts français.

En revanche, cette posture d'opposition aux dirigeants américains, même si elle ne va pas loin, peut présenter des avantages certains vis-à-vis de l'opinion arabe par exemple. En laissant les dirigeants américains mener leur stratégie offensive, les dirigeants français et allemands se ménagent la possibilité d'intervenir ensuite auprès des différents pays arabes en se servant de leur statut d' « opposants » à la guerre et en essayant de tirer profit, pour leurs industriels respectifs, de la reconstruction et de la reprise des relations économiques.

En dépit de sa position actuelle, la France fait avant tout partie du camp impérialiste. Le petit coup de chapeau de Chirac à plus de deux siècles de solidarité, depuis la guerre d'Indépendance qui donna naissance aux États-Unis, ne disait pas autre chose.

Les dirigeants de la gauche française, Parti Socialiste en tête, qui depuis le début de cette crise manifestent leur solidarité avec le président, n'expriment en fait rien d'autre qu'une caution à l'impérialisme français. C'est un ralliement aussi honteux que celui affiché entre le premier et le deuxième tour de la dernière élection présidentielle. Et, dans les deux épisodes, le ralliement à Chirac a servi et sert à celui-ci en cautionnant sa politique intérieure entièrement axée contre le monde du travail.

Jacques FONTENOY

KOUCHNER S'EN VA-T-EN-GUERRE

Kouchner veut la guerre, et même Chirac est trop pacifiste à son goût. « *La guerre est une très mauvaise solution. Mais il y a pire qu'une très mauvaise solution, c'est de laisser en place un dictateur qui massacre son peuple. (…) À un moment donné, on a brandi notre droit de veto. Je le regrette infiniment. Nous nous sommes attelés au pacifisme allemand, c'était une erreur. (...) Enfin nous avons ouvert une fracture grave avec les États-Unis. Voilà ce que je reproche au président de la République.* »

On l'a compris, le docteur Kouchner préfère la mort sous les bombes de milliers d'Irakiens au risque d'une « fracture » avec l'impérialisme américain. Il est vrai que ce sont les gouvernements français, auxquels Kouchner a souvent participé, qui ont armé ce dictateur. Ce sont par exemple des avions Dassault repeints aux couleurs de l'Irak qui bombardaient les villages kurdes en 1988. Ce sont les armées occidentales qu'acclamait déjà Kouchner en 1991 qui ont bombardé le peuple irakien, sans toucher à Saddam Hussein. Ce sont les puissances occidentales qui ont imposé le blocus à l'Irak, qui a coûté la vie à des centaines de milliers d'enfants irakiens, sans que Kouchner s'en émeuve.

Aujourd'hui, que propose Kouchner ? A nouveau le bombardement du peuple irakien... au nom de la défense de celui-ci contre un dictateur que l'impérialisme français lui-même (et les autres) a armé !

Voilà une prise de position « humanitaire » qui lui vaudra peut-être demain un poste, comme précédemment au Kosovo. Mais certainement pas la reconnaissance des populations.

Christian BERNAC

Après la déclaration de Chirac du 10 mars, UN COMMUNIQUÉ D'ARLETTE LAGUILLER

Lundi 10 mars, Arlette Laguiller a commenté en ces termes les propos de Chirac diffusés le soir même sur TF1 et France 2 :

« *Tout en promettant de s'opposer jusqu'au bout à ce que l'ONU accorde sa caution au déclenchement immédiat d'une guerre contre l'Irak, Chirac a tenu à affirmer que, malgré ses désaccords avec les dirigeants américains, il se considère comme leur allié. Il ne mettra aucun obstacle à leur intervention, notamment en n' interdisant pas le survol de l'espace aérien français. Il a tenu aussi à se féliciter de la pression militaire exercée sur l'Irak par le déploiement de 200 000 militaires américains dans la région.*

Il serait d'autant plus illusoire de voir en Chirac un rempart contre la guerre, que les États-Unis affirment leur volonté de la déclarer avec ou sans l'accord de l'ONU. Chirac se permet de marquer sa différence parce qu'il sait que cette position, tout en lui assurant une certaine popularité, n'empêche en rien les dirigeants américains de mener, y compris par les armes, leur politique de domination sur cette région du monde.

Pour notre part, tout en réaffirmant notre opposition à cette guerre que la principale puissance impérialiste se prépare à mener contre un pays pauvre, nous n'accordons pas la moindre confiance à Chirac. Et nous refusons de participer au consensus politique autour de sa personne, consensus dont Chirac se servira pour porter des coups aux travailleurs ici, en France, et pour mener à l'extérieur une politique impérialiste correspondant aux intérêts des groupes capitalistes, en Afrique notamment. Et peut-être même en essayant de se joindre aux États-Unis en Irak, afin d'y assurer la présence des intérêts financiers français. »

Strasbourg, le 10 mars 2003

Grande-Bretagne

L'OPPOSITION À LA GUERRE, CÔTÉ PARLEMENT ET CÔTÉ RUE

AFP

Manifestation antiguerre à Londres, le 15 février 2003.

Tandis que le déploiement des forces britanniques dans le Golfe, qui était jusqu'ici plus rhétorique que réel, monte en puissance, Blair s'efforce de donner le change face à l'opposition croissante dans les rangs de son propre parti.

Dernière expression en date de cette opposition, le coup d'éclat savamment calculé de la secrétaire d'État à la Coopération, Clare Short, annonçant sans crier gare devant les caméras de télévision qu'elle entendait démissionner du gouvernement si Blair engageait les troupes britanniques dans la guerre sans l'aval de l'ONU. La veille, le chargé d'affaires parlementaire du ministre de l'Industrie était déjà passé aux actes. Depuis, plusieurs parlementaires occupant des positions subalternes autour du gouvernement ont annoncé leur intention de suivre cet exemple. Entre-temps, en l'espace de quinze jours, le nombre des députés travaillistes ayant pris position publiquement contre une intervention britannique hors du cadre de l'ONU est passé de 122 à 250, soit plus de la moitié du groupe travailliste à la Chambre des communes. Même la direction de la centrale syndicale TUC, qui avait gardé jusqu'alors un silence prudent, a désormais rejoint les rangs de cette opposition, même si c'est en usant des termes les plus mesurés possible.

Il faut dire que les députés travaillistes ont de quoi s'inquiéter. Car le processus de sélection des futurs candidats du parti aux prochaines élections législatives (prévues pour 2005-2006 au plus tard) vient de commencer. Or, malgré une procédure conçue pour permettre à l'appareil d'imposer ses choix aux organisations locales, les deux premiers députés à se soumettre à cette procédure ont été évincés sans cérémonie, du fait de leur soutien inconditionnel à Blair sur la question de la guerre.

D'où la bousculade soudaine des députés représentant des circonscriptions « sensibles » pour prendre leurs distances vis-à-vis de Blair. Distances toutes relatives, néanmoins, car en dehors d'une poignée d'entre eux, ces « oppositionnels » ne mettent pas en cause le fait d'aller massacrer la population irakienne, pourvu que ce soit avec des missiles et des troupes arborant les couleurs de l'ONU !

Blair mesure d'ailleurs très bien les limites de cette « opposition ». Mieux, il cherche à s'en servir pour retourner la situation en sa faveur. Ainsi a-t-il multiplié les propositions de concessions symboliques, comme par exemple l'allongement de l'ultimatum prévu par la résolution américaine, sans doute afin de prouver qu'il aura tout fait pour assurer l'aval de l'ONU à cette guerre, dont il a le cynisme de dire qu'elle est un « *devoir humanitaire*».

Ce jeu politicien suffira-t-il à désarmer l'opposition à la guerre qui existe dans la population britannique ? L'avenir le dira. Mais pour l'instant, ce n'est pas le cas, ni dans la population en général, ni surtout dans la jeunesse.

C'est ainsi que, le 5 mars, on a assisté à un événement sans précédent dans les annales d'un pays où les grèves lycéennes sont pour ainsi dire inconnues. Ce jour-là, répondant à un appel diffusé de bouche à oreille, par internet et par textos, des dizaines de milliers de jeunes ont pris les autorités par surprise en désertant en masse leurs lycées dans tout le pays et en organisant des sit-in contre la guerre. A Londres, sous les yeux de policiers éberlués, plusieurs milliers d'entre eux ont convergé vers la Chambre des communes et la résidence de Blair, à Downing Street, armés de pancartes contre la guerre et de sacs bourrés de pétitions.

Sans doute cette manifestation de la jeunesse ne pèse-t-elle pas plus dans les choix de Blair vis-à-vis de l'Irak que la mobilisation du 15 février, ou que l'opposition de l'opinion publique dans son ensemble. Mais elle contribue à alimenter le climat d'opposition actuel contre la guerre et à lui donner un dynamisme que les états d'âme de politiciens avant tout inquiets pour leurs carrières ne sauraient lui donner.

F. R.

UNE DÉCENTRALISATION DONT LA POPULATION VA FAIRE LES FRAIS

En se déplaçant le 28 février à Rouen, Raffarin a voulu redonner un peu d'éclat à son projet sur la décentralisation. Il faut dire que les 26 grands messes organisées à travers le pays, une par région, n'ont passionné que la caste des élus. En réalité, il n'y avait là que la continuation, repeinte au goût du jour, de la vieille politique menée par l'État depuis vingt ans, qui consiste à baisser de façon continue sa part dans le financement des services publics.

D'ailleurs la continuité, ce sont les services du premier ministre, Raffarin, qui la revendiquent maintenant ouvertement . « *On s'appuiera sur le rapport Mauroy* », déclarent-ils, en évoquant le rapport mis au point en 2000, à la demande de Jospin, par l'ancien premier ministre socialiste de Mitterrand. Ce rapport préconisait un nouveau transfert massif de la charge de services publics de l'État vers les régions et départements, dont, en passant, ceux d'une partie de l'Education nationale. Raffarin lui-même en a rajouté une couche sur ce sujet en déclarant dans la presse le jour de son voyage : « *Il y a une filiation évidente entre notre projet et celui de messieurs Mauroy et Defferre en 1982* ».

D'ailleurs le gouvernement est tellement dans cette continuité que « *les grands transferts de compétences* » qu'il a évoqués le 28 février sont déjà en grande partie réalisés. Que ce soit le transfert des routes nationales, du RMI et des services sociaux, pour les départements, comme la formation professionnelle, l'aide aux entreprises et ce qu'ils appellent l'aménagement du territoire, pour les régions.

Mais justement Raffarin et ses ministres mentent effrontément quand ils prétendent que le but de tout cela est de « *rapprocher les centres de décision des citoyens* », et que « *chaque transfert sera totalement compensé* » par l'État. Le passé parle pour l'avenir. Les gouvernements de droite, comme ceux de gauche, ne se sont servis de la décentralisation que pour baisser de façon considérable le financement de l'État dans l'éducation, l'entretien des routes, les transports publics ou la prise en charge des personnes dépendantes. Ce fut un des moyens de récupérer des dizaines de milliards sur le budget de l'État pour les distribuer ensuite sous forme d'aides ou de baisses de cotisations au grand patronat.

Depuis la loi de Redressement des finances publiques de 1994, l'État revendique le droit de ne pas compenser totalement aux collectivités locales les transferts de charges. C'est ce principe qui a été appliqué une nouvelle fois dans la loi de finances, il y a encore quelques mois, à l'occasion du budget 2003 présenté par ce gouvernement. D'ailleurs ce gouvernement n'a pas remis en cause, ni même critiqué, le transfert non-compensé totalement de la charge des transports ferrés régionaux aux régions, qui va plomber leur budget de milliards d'euros. Quant au transfert aux départements de la charge de l'allocation dépendance des adultes, l'APA, le gouvernement vient de décider de transférer une part importante de la charge financière... aux familles ayant des revenus modestes.

Et c'est ce gouvernement qui ose, sans rire, affirmer que ces transferts des services assurés par l'État, qu'il va multiplier, seront sans conséquences négatives pour les populations et sans conséquences financières. A propos des finances locales, rappelons que l'exonération de la part salariale sur la Taxe Professionnelle, première source de rentrée financière pour les collectivités locales, décidée par le gouvernement Jospin, va prendre tous ses effets à la fin 2003. Si cela va permettre au patronat de récupérer entre 60 et 100 milliards de francs d'allégements fiscaux par an, cela va priver les collectivités locales de milliards de rentrées, car ces allégements n'ont pas été totalement compensés et ne le seront pas à l'avenir.

Alors cette aggravation de la décentralisation ne reçoit l'appui ouvert ou tacite de la majorité des notables locaux que parce que cela va leur ouvrir l'accès à des fromages supplémentaires et leur permettre des liens privilégiés avec les profiteurs, grands et moins grands. C'est cela qui a d'ailleurs alimenté dans le passé l'explosion des affaires de corruption et de trucage des marchés publics à travers tout le pays. Et c'est aussi en partie pour cela qu'en toute démocratie, pour permettre de faire les affaires à venir dans la tranquillité maximum, à l'abri des regards indiscrets, ce gouvernement a décidé de changer la loi électorale dans le but de réserver l'accession aux conseils régionaux aux seuls élus adoubés par les deux grands partis « *responsables* », l'UMP et le PS.

Paul SOREL

Foyer logements pour personnes âgées Montigny-lès-Metz (Moselle)

L'OPHLM AUGMENTE LES LOYERS DE 40 %

Les locataires du foyer logements « Le Petit Saulcy » de Montigny-Lès-Metz ont vu leur loyer augmenter de 39,2 % cette année. Pour un logement F1 Bis, le loyer est passé de 112,35 à 156,40 euros. Pour un F2, il passe de 146,66 à 204,12 euros. Sur l'année cela fait une hausse de 528,6 à 689,52 euros, une petite fortune pour des personnes âgées qui ne disposent pas de gros revenus. 75 % sont des femmes et bon nombre d'entre elles doivent se contenter d'une pension de reversion.

La hausse a été justifiée par des travaux importants réalisés l'an dernier, comme le remplacement des portes palières, la réfection de l'alimentation eau chaude et froide ainsi que l'évacuation des eaux usées, le remplacement des sanitaires, peinture cuisine et salle de bains, conformité électrique...

En fait, l'OPHLM s'est livré à une sacrée entourloupe vis-à-vis des locataires. Il leur a demandé de choisir la couleur de la peinture ou du carrelage, sans leur expliquer que les travaux seraient à leur charge, et sans leur en dire le montant. Quand des locataires ont protesté, il leur a été répondu qu'ils n'avaient rien à dire car ils avaient eux-mêmes choisi !

Pourtant une bonne partie des travaux n'a absolument pas à être payée par les locataires puisqu'il s'agit de travaux qui maintiennent l'état du parc immobilier, propriété de l'Office HLM. De plus, les locataires payent deux fois : par exemple, dans leurs charges est comprise la mise à disposition d'une cuisinière électrique, pour 105,48 euros par an. Celle-ci n'a pas été remplacée depuis 33 ans, c'est-à-dire après que les locataires ont payé 3 480,82 euros ! De quoi acheter une bonne dizaine de cuisinières par logement !

Certes, une partie de la hausse sera prise en charge par l'APL – l'Aide Personnalisée au Logement – pour ceux qui en bénéficient, ce qui n'est pas le cas de tous. Mais cette hausse est considérée par bien des locataires comme une Hausse Largement Malhonnête.

Deux hebdomadaires de l'Oise condamnés pour diffamation envers Lutte Ouvrière

Le 30 janvier 2003, le tribunal correctionnel de Beauvais a jugé que les hebdomadaires, *Le Bonhomme Picard* et *L'Observateur de Beauvais* s'étaient rendus coupables du délit de diffamation publique à l'encontre de Lutte Ouvrière, en tant que parti politique. Ils ont été condamnés à verser à celui-ci 1500 euros chacun au titre de dommages et intérêts, plus 400 euros chacun pour la couverture des frais engagés, ainsi qu'à la publication du jugement dans chacun des hebdomadaires.

Le jugement concernait un article commun, paru dans les deux hebdomadaires dans leur édition du 1er mai 2002, qui attaquait violemment Lutte Ouvrière et son refus d'appeler à voter Chirac au deuxième tour des élections présidentielles en osant ajouter « *il n'est pas exclu que des consignes discrètes soient données en faveur du candidat d'extrême droite* ».

L'avocat des deux journaux, comme justification, a déclaré qu'il était dans la nature même des partis politiques d'utiliser le mensonge et de faire le contraire de ce qu'ils disaient, surtout, ajoutait-il, dans le cas d'un parti révolutionnaire comme Lutte Ouvrière... d'où son affirmation inventée de toute pièce !

Voici en réponse les motivations du tribunal :

« *Même si l'allégation est présentée comme une simple hypothèse ou un soupçon, elle est diffamatoire si elle se rapporte à un fait précis, ce qui est le cas d'espèce.(...)*

Le tribunal considère qu'en laissant entendre que Lutte Ouvrière donne des consignes au second tour en faveur du candidat du Front National, alors que sa position officielle est de préconiser l'abstention, cela revient implicitement à accuser ce parti de duplicité.

Or, même pour un parti révolutionnaire, une telle appréciation porte nécessairement atteinte à son honneur et à sa considération. Le caractère diffamatoire de l'écrit en cause est donc établi. »

Enfin les hebdomadaires ayant reconnu n'avoir ni interrogé Lutte Ouvrière ni mené aucune enquête sérieuse, l'excuse de bonne foi demandée a été rejetée.

Les deux journaux condamnés pour diffamation n'ont pas fait appel et ce jugement est donc définitif.

Il ne sera pas dit qu'on puisse sans frais, par le mensonge et la calomnie, grossièrement diffamer notre organisation.

Metaleurop

LICENCIÉS ET MATRAQUÉS

Le 6 mars, les travailleurs de Metaleurop et leur famille manifestaient dans les rues de Lens, rejoints par de nombreux travailleurs des entreprises de la région. Au total, 1 500 personnes et une manifestation dynamique et déterminée, comme on en n'avait pas vu à Lens depuis longtemps.

Le ministre Jean-Paul Delevoye, ministre de la Fonction publique et maire de Bapaume, celui-là même qui s'était présenté comme un « *régional du gouvernement* » et avait assuré les travailleurs de Metaleurop de toute sa sympathie et son soutien, se trouvait opportunément en sous-préfecture. Les travailleurs de Metaleurop ont donc logiquement réclamé qu'il sorte pour préciser de quel soutien il s'agissait. Mais au lieu du ministre, ce sont plusieurs dizaines de CRS qui sont sortis en trombe et ont commencé à matraquer, puis à jeter des bombes lacrymogènes.

Une bagarre a suivi et *France 3* en a montré les images parce qu'un député PS, Albert Facon, s'est retrouvé à terre, victime d'un malaise. Il s'en est remis, mais un travailleur a eu le genou fracturé. Ces images ont encore renforcé le sentiment de solidarité dans toutes les entreprises de la région, un sentiment qui se manifeste par de nombreuses visites sur le site de l'usine et des collectes. Malheureusement, cette solidarité ne trouve pas à s'exprimer dans une lutte générale car les syndicats n'y sont visiblement pas prêts. Même la manifestation de la CGT à Lille, le 8 mars, n'était guère préparée, et n'a rassemblé que 450 personnes. Au lieu de s'appuyer sur la mobilisation des salariés de Metaleurop qui avait réussi à Lens, l'union départementale CGT a organisé une manifestation séparée, et le calendrier des mois de mars et avril montre des dates différentes pour toutes les corporations, alors qu'il faudrait une lutte d'ensemble. Quant aux autres syndicats, ils ne proposent tout simplement rien.

La liquidation judiciaire de l'usine Metaleurop de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) a été prononcée par le tribunal de Béthune le 10 mars. Le doute subsiste encore sur le paiement des salaires de mars. Est-ce que Metaleurop les paiera encore ou est-ce que c'est déjà l'AGS (Association de Garantie des Salaires) qui va prendre le relais ? Mais la pire des inquiétudes est de ne même pas avoir la perspective d'un plan social garantissant de vivre décemment, avec le paiement des salaires et des retraites. Les pouvoirs publics ne promettent rien, ou plutôt refusent de discuter d'un dédommagement financier des travailleurs car, a dit le sous-préfet, « *l'État ne peut pas verser des compensations à la place des employeurs privés* ».

AFP

La bagarre devant la sous-préfecture.

Mais justement, l'employeur a mis les voiles et il a brouillé les pistes derrière lui. Les travailleurs répondent à juste titre que l'État n'a qu'à avancer l'argent, puis se retourner ensuite contre Glencore, l'actionnaire principal, que le gouvernement avait promis d'attaquer en justice.

La lutte continue donc. Pour l'instant, l'usine a l'air d'un camp retranché, avec des lingots de zinc de deux tonnes qui barrent l'entrée. Mais les assemblées générales continuent tous les matins. Elles ont même changé d'allure car de plus en plus d'épouses sont maintenant aux côtés de leurs maris. Les journalistes l'ont remarqué et les questionnent souvent. Mais comme le disait l'une de ces femmes, « *ils voudraient surtout nous voir pleurer. Mais ce qu'il faut, c'est pas pleurer, mais lutter jusqu'au bout !* »

LA LOI AU SERVICE DES PATRONS VOYOUS

En même temps que le tribunal de Béthune décidait la mise en liquidation judiciaire de Metaleurop Nord, la préposée à l'Environnement dans le gouvernement Raffarin, Roselyne Bachelot, assignait en référé le groupe Metaleurop SA, dont c'est la filiale.

C'est la suite des déclarations en chœur de Chirac et Raffarin qui, à la fin du mois de janvier, avaient condamné « *sans réserve* » le comportement des « *patrons voyous* » de Metaleurop.

Ce n'était évidemment que paroles en l'air de la part d'un gouvernement qui n'a rien à refuser au grand patronat.

Il y a, paraît-il, dans le gouvernement Raffarin un « Monsieur Plans Sociaux ». Nommé fin octobre, au bout de trois mois d'activités il n'avait toujours ni bureau ni secrétaire. C'est dire l'importance que ce gouvernement accorde à cette question des licenciements.

Le « Monsieur Plans Sociaux » de Chirac et Raffarin est donc toujours aux abonnés absents tandis que Madame Bachelot tente de sauver les apparences. En fait, son référé a bien peu de chance d'aboutir. Le labyrinthe juridique est tel que la mise en liquidation judiciaire rend Metaleurop Nord insolvable, ce qui la dispense de faire face à ses obligations de dépollution du site de Noyelles-Godault. Il y aurait bien la possibilité de se retourner vers l'actionnaire principal, Glencore, mais sa domiciliation en Suisse le rend quasi intouchable.

« *Les lois sont mal faites* », penseront certains. Ils se trompent. Elles sont très bien faites au contraire, dans cette société d'exploitation, pour mettre à l'abri les patrons et leurs fortunes.

J.F.

Reims-Aviation (Marne)

LES TRAVAILLEURS N'ONT PAS ENCORE DIT LEUR DERNIER MOT

Le Comité d'entreprise de Reims-Aviation qui s'est réuni le lundi 10 mars a entériné le plan de reprise qui prévoit 150 licenciements dans une usine qui compte encore aujourd'hui 450 travailleurs.

Quelques jours avant cette annonce, la table ronde, qui s'était tenue le 28 février et où étaient représentés les collectivités locales et les patrons de Reims-Aviation, n'avait absolument rien apporté aux revendications des travailleurs, que ce soit sur les indemnités supplémentaires de licenciements, sur les possibilités de départ en préretraite ou sur les offres de reclassement. Alors, quand l'administrateur judiciaire vint s'expliquer devant le personnel, la réunion fut houleuse et il dut partir prématurément.

Le jeudi 6 mars, les travailleurs ont bloqué symboliquement le départ d'un avion F406 puis, contre l'avis de certains dirigeants syndicaux de la CGT, le syndicat le plus important de l'usine, ils ont décidé de stopper toute la production. La grève fut approuvée et reconduite le lendemain lors d'une assemblée. Dans les ateliers, tous étaient satisfaits de répondre ainsi à la morgue de l'administrateur et des patrons.

Lundi 10 mars, jour de la réunion du CE, le travail n'avait toujours pas repris. La direction, relayée une fois encore par les mêmes dirigeants syndicaux, fit pression pour que les commandes qu'elle jugeait urgentes soient honorées.

Le lendemain, l'assemblée fut à nouveau agitée. Lors de la réunion du CE qui s'était tenue la veille presque rien n'avait été accordé, au-delà des indemnités légales, aux travailleurs licenciés. L'État par exemple avait fait savoir qu'il ne voulait pas financer les départs en préretraite à 55 ans. A ce propos un syndicaliste de la CGT a proposé sans honte que ce soient les licenciés eux-mêmes qui financent les préretraites avec leurs maigres indemnités de licenciement. Inutile de dire que la proposition n'a guère été appréciée.

L'autre annonce qui a mis en colère bien des travailleurs a été le contenu de la lettre envoyée à l'administrateur par le repreneur et complaisamment lue par un dirigeant syndical. Dans cette lettre, le repreneur menaçait, si le travail ne reprenait pas, de se retirer et d'amener par conséquent l'entreprise à la liquidation judiciaire.

Un vote à bulletin secret fut organisé dans la journée. Trois choix étaient proposés : « *l'acceptation du plan de sauvegarde (!) et la reprise du travail* » qui recueillit 127 voix, « *l'abstention sur le plan de sauvegarde et la reprise du travail* » qui obtint 148 voix et « le refus du plan de sauvegarde et la continuation de l'action » qui rassembla 86 voix. Gage pour l'avenir, une minorité assez importante de travailleurs a donc tenu à dire qu'elle n'acceptait pas les conditions du plan social et qu'elle était prête à se battre pour les changer.

ACT Angers

Les patrons veulent nous jeter à la rue
FAISONS LES PAYER !

À ACT Angers, pour la plupart d'entre nous, notre préavis vient de se terminer... et nous avons touché, pour l'instant, en tout et pour tout, les indemnités légales de licenciement.
La direction de Bull refuse toujours d'assumer ses responsabilités en finançant un plan social digne de ce nom. Et pourtant, ce que nous soupçonnions se confirme, après avoir épluché les documents que quelques cadres ont complaisamment laissé traîner dans leurs bureaux.

C'est cette direction qui a cyniquement planifié le processus qui a conduit à la liquidation judiciaire. Après nous avoir filialisés, elle a pompé tout l'argent qui était pompable. D'abord en surfacturant des redevances pour usage de la marque Bull et des frais de gestion. Elle y était allée tellement fort que même l'administration fiscale avait jugé cela abusif au cours d'un contrôle, et avait effectué un redressement. Ensuite en s'octroyant 52 millions de francs de dividendes en 1999, juste avant que l'entreprise ne réalise une perte colossale en fin d'année.

Ayant pris ce qu'il y avait à prendre, elle a revendu l'entreprise, nous y compris, à ACT... en empochant 56 millions de dollars pour cette vente... et en sachant que l'unique actionnaire américain d'ACT se rembourserait rapidement sur notre dos. Sur les 56 millions qu'il payait, 48 devaient être remboursés en deux ans. Si le patron d'ACT s'est assis sur ses promesses de garantie des emplois, il n'a pas oublié de se rembourser, puisqu'en un an et demi il avait déjà récupéré les trois quarts de sa mise.

Tout cela, la direction de Bull le savait pertinemment, comme elle savait que cela se terminerait par une charrette de licenciements auxquels, s'étant défaussée à temps, elle n'aurait pas à participer financièrement.

Et nous ne sommes pas les seuls dans ce cas-là. Isoler, filialiser des entreprises avant qu'elles ne se retrouvent en liquidation judiciaire, c'est devenu un procédé à la mode chez les patrons. Tout cela pour ne pas avoir à assumer financièrement des plans sociaux. Avant de réduire au chômage des milliers d'entre nous, de ruiner des régions entières, ils mettent à l'abri le maximum d'argent et se débrouillent pour ne rien avoir à payer pour les dégâts sociaux qu'ils occasionnent. C'est le cas de Metaleurop, de Daewoo ou de Grimaud, une entreprise de transport de Bressuire dans le département voisin, qui a vendu à un groupe suisse une partie de ses activités et qui se retrouve en liquidation judiciaire avec 1200 travailleurs sur le carreau.

Partout, ce sont les mêmes méthodes et c'est pourquoi, avec d'autres travailleurs qui ont subi les mêmes coups, nous avons décidé de réagir ensemble. Parce que face à ces méthodes, face à ce gouvernement qui les couvre, nous ne pouvons nous contenter de réagir entreprise par entreprise.

C'est partout dans le pays que de telles agressions contre les travailleurs se produisent. Pour y mettre un terme, il faut que la réaction des salariés soit telle qu'elle devienne un problème politique majeur pour le gouvernement. Nous essayons donc de regrouper nos efforts avec d'autres travailleurs des entreprises dans la même situation que la nôtre. Déjà, plusieurs réunions ont eu lieu avec des représentants de Daewoo, d'Aventis et d'autres entreprises, afin d'envisager une manifestation commune à Paris. Un appel à « *l'unité d'action, contre les suppressions d'emplois et la précarité* » a été signé. Des contacts ont été pris avec les organisations syndicales au niveau national pour la manifestation parisienne du 21 mars. Est-ce que celles-ci militeront pour utiliser cette date, pour en faire un rassemblement de tous ceux qui sont confrontés aux vagues de licenciements, de Metaleurop, Air Lib, Matra à toutes les autres entreprises qui n'ont pas la même « couverture médiatique » ? Nous ne le savons pas. Mais en tout cas, nous avons décidé d'être à cette manifestation parisienne ce jour-là, en espérant être rejoints par beaucoup d'autres.

En attendant, nous ne restons pas inactifs. Plusieurs manifs ont eu lieu ou auront lieu ces jours prochains. À chaque fois qu'un ministre passe dans le coin, nous avons décidé de manifester pour nous rappeler au bon souvenir de ceux qui souhaiteraient que nous disparaissions le plus vite possible.

D'autres sales coups sont en préparation dans les usines du secteur électronique d'Angers, notamment à Thomson Multimedia et à Packard-Bell. Les pouvoirs publics et les patrons voudraient bien que nous cessions d'agir publiquement, pour ne pas avoir à prendre le risque d'une lutte commune aux entreprises les plus importantes de la ville.

La seule perspective que les patrons et les autorités laissent prévoir pour la plupart d'entre nous, c'est le chômage de longue durée sans la moindre compensation financière. Il n'est pas question que nous abandonnions la rue !

Correspondant LO

AFP

EADS Branche Espace

LICENCIEMENTS POUR GARANTIR LES PROFITS

Lundi 10 et mardi 11 mars, les directeurs d'EADS, le groupe européen d'aéronautique et de défense, ont annoncé à la presse et aux syndicats leur nouveau plan de suppression de 1 700 emplois dans la branche Espace de cette société. Cette branche fabrique principalement le lanceur Ariane 5 et des satellites.

C'est un nouveau plan qui s'ajoute à celui décidé depuis 2002, et qui comptait 1 600 suppressions de postes dans cette même branche. D'ici 2004, c'est 3 700 emplois qui vont disparaître, sur un effectif global d'un peu plus de 10 000 travailleurs répartis en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne : 35 % au total !

Les raisons invoquées par Camus, le directeur français du groupe Lagardère, et Hertrich, celui de Daimler, sont claires : les « pertes » que ceux-ci annoncent (268 millions d'euros) sont pour une bonne part des « *provisions importantes destinées à couvrir les frais de restructuration* ». En d'autres termes, les frais du programme de suppressions de postes et de réorganisation de la branche.

Ces directeurs arguent dans leur présentation d'une dégradation des activités spatiales (moins de commandes de satellites) et des fluctuations du dollar (ce qui revient régulièrement dans leurs discours depuis des années).

Mais ce qu'ils oublient de dire, c'est que les années précédentes EADS a fait des bénéfices mirifiques, qu'ils ont étalés sans vergogne en s'autofélicitant à chaque présentation de bilan.

Leur but est de continuer à arroser copieusement leurs actionnaires en « *accélérant la restructuration de la division concernée pour sortir du rouge en 2004* ». Ces actionnaires seront alors satisfaits. Leur fortune continuera à gonfler, en ayant fait porter tout le poids de la rentabilisation aux travailleurs de la branche Espace.

Correspondant LO

« C'EST CADEAU ! »

Comment Lagardère est-il devenu co-actionnaire d'EADS avec le constructeur allemand Daimler (ce sont les principaux actionnaires) et quelques industriels européens, britanniques, espagnols et italiens ?

Il faut remonter à l'époque du gouvernement Jospin, et plus précisément à la période où Dominique Strauss-Kahn était ministre de l'Économie. C'est lui qui fit don de la société nationalisée Aérospatiale à Lagardère pour un montant de 850 millions de francs, plus une petite rallonge de 1 milliard de francs quelques mois plus tard. Lagardère était devenu propriétaire d'un gros morceau d'une société, l'Aérospatiale, que des cabinets d'audit internationaux avaient, à l'époque, évaluée entre 80 et 120 milliards de francs !

Cette société Aérospatiale intégra, en même temps que d'autres sociétés aéronautiques européennes, une structure nouvelle qui s'appela EADS.

Mais cela ne suffisait pas à Lagardère. Peu de temps après la fondation de EADS, il dut revendre environ 2 % des actions de l'ancienne Aérospatiale, car sa quote-part dans le groupe EADS était trop importante par rapport aux autres sociétés constituantes. Cette revente lui rapporta de l'ordre de 2 milliards de francs. Au final, il avait eu Aérospatiale pour rien.

Thomson Rennes

MOBILISATION POUR LES SALAIRES

Lundi 10 mars, un débrayage a eu lieu à Thomson Rennes pour réclamer une augmentation uniforme de 150 euros et pas de salaire mensuel inférieur à 1500 euros par mois.

Thomson à Rennes regroupe 800 personnes en deux établissements de 400 travailleurs : d'une part Thomson Recherche et Développement (R&D), qui compte principalement des ingénieurs travaillant dans des laboratoires d'études, et d'autre part TBS/Nextream, qui regroupe un secteur études de 200 personnes (composées essentiellement d'ingénieurs) et un secteur production de cartes électroniques de 200 personnes aussi, dont une centaine d'ouvriers.

Fin janvier, une prime d'intéressement de 700 euros a été accordée aux 400 salariés de Thomson R&D. Dans le secteur production de TBS/Nextream, quelques salariés, indépendamment des organisations syndicales, ont commencé à discuter autour d'eux de demander la même chose. De fil en aiguille, la demande s'est transformée en revendication salariale : augmentation uniforme de 150 euros par mois et pas de salaire inférieur à 1500 euros par mois. Devant l'écho remporté par ces revendications, les organisations syndicales (CFDT, CGT et FO) les ont reprises dans le cadre des négociations salariales annuelles avec la direction, avec le groupe de salariés d'origine comme animateur du mouvement.

Le jeudi 13 février, lors d'une assemblée du personnel regroupant les deux secteurs de TBS/Nextream, nous avons décidé des débrayages lors de ces réunions, le 24 février et le 3 mars. La direction, qui ne proposait que 1 % d'augmentation générale avec un minimum de 400 euros (et tout en individuel pour les ingénieurs, sans minimum), a alors remonté son minimum à 500 euros.

Le compte n'y étant pas, nous avons décidé une journée de grève le lundi 10 mars, avec le renfort de nos collègues de l'établissement de TBS/Nextream de Brest qui faisaient le déplacement en car. Un débrayage était prévu simultanément à Cergy, le dernier des trois établissements de TBS/Nextream. De plus, une réunion avec la direction sur les salaires ayant lieu à Thomson R&D ce jour-là, la CFDT (CGT et FO n'existent pas à Thomson R&D) a appelé à un débrayage de deux heures le matin, avec les mêmes revendications qu'à TBS/Nextream.

Nous nous sommes retrouvés le 12 mars au matin à 270 (moitié de TBS/Nextream, moitié de Thomson R&D), manifestant dans les ateliers et les laboratoires avant d'être rejoints, un peu avant midi, par une soixantaine de nos camarades brestois. A Cergy, 60 personnes débrayaient également. Beaucoup d'entre nous voulaient aussi manifester à cette occasion leur inquiétude vis-à-vis des menaces de plan social que la direction fait peser depuis quelques mois. A midi nous étions 330 à nous retrouver dehors, devant les grilles, où presse et TV locales nous attendaient.

L'après-midi, le mouvement a continué essentiellement sur TBS/Nextream. Nous avons à nouveau fait le tour des ateliers et des laboratoires en manifestant avec nos camarades brestois. La journée était considérée comme une réussite par les participants. Cependant la direction n'a pas voulu céder un pouce de terrain supplémentaire et déclarait les négociations salariales closes pour TBS/Nextream. Nous avons alors décidé de continuer à tenir des assemblées générales quotidiennes.

Cela faisait longtemps que nous ne nous étions pas mobilisés de cette façon en nous retrouvant tous ensemble avec des revendications communes. Une nouvelle journée de mobilisation pourrait avoir lieu mardi 18 mars lors de la prochaine réunion sur les salaires à Thomson R&D.

Correspondant LO

— LA SNCF ORGANISE SA PROPRE CONCURRENCE FERROVIAIRE —

Selon l'Union professionnelle des cheminots CFDT de Tours, la société VFLI (Voies Ferrées Locales et Industrielles), filiale privée contrôlée à 100 % par SNCF-Participations, est vivement intéressée par la reprise des dessertes fret SNCF de la gare de Port-de-Piles, située dans le département de la Nièvre.

Si cette reprise se faisait, cela reviendrait à privatiser l'exploitation de deux petites lignes dites à trafic restreint (30 km/h), sur lesquelles circulent uniquement des trains de fret de Port-de-Piles à Tournon et à Trogues en Indre-et-Loire, soit un trafic de près de 135 000 tonnes en 2002. Dans la région, cette société serait également prête à reprendre l'acheminement des trains de cailloux à la gare de Thouars depuis les carrières des environs et à la desserte du futur « port sec » de Vierzon.

La société VFLI, créée par la SNCF le 1er janvier 1998, n'en est pas à son premier essai. Elle exploite aujourd'hui les lignes Autun-Avallon (y compris un aller-retour voyageurs) et Hondouville-Acquigny dans la région Bourgogne, les réseaux ferrés des Houillères du Bassin Lorrain, des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace et les anciennes Voies Ferrées des Landes, des embranchements particuliers à Lyon, Loisy-sur-Marne et Lavéra.

Cette activité est encore marginale. Mais la direction Fret SNCF semble bien être l'instigatrice de cette privatisation rampante de l'activité de desserte terminale fret vers sa filiale VFLI.

Pour diminuer les coûts, Yves Bayle, le PDG de cette société, a sa recette : *« Mettre en place une nouvelle race de cheminots, personnel polyvalent, capable de faire des travaux sur la voie, de débroussailler sur les lignes et d'être chef de trains, et pas, comme à la SNCF, cantonnés à un seul métier. »*

Selon la presse spécialisée, la création de cette filiale aurait le noble but *« d'éviter de nouvelles fermetures de lignes ou permettre des réouvertures »* et elle *« doit mettre du baume au cœur des cheminots et des amateurs de chemins de fer »*.

Peu importe à ces laudateurs du privé si les salariés de cette entreprise seront des hommes à tout faire, travaillant avec du vieux matériel rebuté par la SNCF, sur des voies quasiment plus entretenues, pour un salaire de rien.

Espérons que la « race des cheminots » actuels, pour reprendre leur expression, saura empêcher cela et, pourquoi pas, obtenir la réintégration à la SNCF des personnels de cette entreprise et des quelques autres qui opèrent sur le territoire de ce pays !

Correspondant LO

Pizza-Hut (Paris-Bonne Nouvelle)

GRÈVE SUR LE BOULEVARD DE LA PRÉCARITÉ

Depuis le 28 février les 17 salarié(e)s du restaurant Pizza Hut Bonne-Nouvelle à Paris sont en grève. Conditions de travail et salaires sont leurs revendications principales, mais pas seulement. Il y a aussi de la colère chez ces jeunes salariés, souvent isolés, arrivés de province, voire de l'étranger, et à qui la direction fait miroiter une ambiance de travail de type familial pour mieux les exploiter. Au nom d'un soi-disant groupe collectif qui doit se serrer les coudes, les managers imposent des cadences et des horaires à rallonge pour pallier le manque d'effectifs. En cuisine, le patron fait l'économie de chaussures de sécurité, les contrats de travail ne sont pas corrects, le remboursement du taxi pour le retour après minuit est plafonné à 10 euros, alors que les grévistes demandent l'intégralité.

Avant de négocier quoi que ce soit, la direction a commencé par les tentatives d'intimidation, la menace de licenciement, le refus de rencontrer les grévistes en présence d'un représentant local de la CGT, l'appel à un huissier. Un « manager » s'est adressé à un jeune d'origine bulgare en lui disant que les militants qui soutiennent la grève sont des communistes comme ceux qui ont si longtemps opprimé son pays...

Les grévistes tiennent bon, encouragés par les clients qui signent la pétition de soutien et... vont manger ailleurs.

Fonderies du Poitou Ingrandes (Vienne)

LA SÉCURITÉ SOCIALE EN RAJOUTE SUR L'EXPLOITATION PATRONALE

« En 2002, l'assurance-maladie a observé une forte augmentation des indemnités journalières. C'est pourquoi en 2003 nous avons décidé de suivre ce poste de dépenses en contrôlant les arrêts de travail afin d'apprécier notamment leur justification médicale. Dans ce cadre, nous avons observé qu'au cours des douze derniers mois vous avez eu au moins quatre arrêts de travail indemnisés. Aussi, dans le cas d'un nouvel arrêt de travail, nous vous informons que le service médical prendra contact avec votre médecin traitant et éventuellement vous convoquera afin d'apprécier la justification médicale de votre arrêt »...

Voilà le courrier, signé de la directrice de la Caisse primaire d'assurance-maladie de la Vienne et du médecin conseil chef de service, que viennent de recevoir des travailleurs des Fonderies du Poitou.

Les Caisses primaires d'assurance-maladie n'ont donc pas tardé à obtempérer aux ordres du ministre de la Santé Mattéi qui, flanqué du président CFDT de la Caisse nationale d'assurance-maladie, réaffirmait le 17 février devant la presse sa volonté d'imposer à tout prix des économies en matière de dépenses de santé.

Aux Fonderies, ces menaces ont d'autant plus choqué que nous travaillons dans des conditions de plus en plus pénibles et dangereuses. Le travail à la chaîne, les équipes, les cadences de plus en plus soutenues, la chaleur, les poussières et le contact avec des produits toxiques ont pour conséquence une usure prématurée de l'organisme. Sans compter, comme le souligne la lettre ouverte adressée en réponse par la CGT de l'usine, les pressions faites sur les travailleurs pour qu'ils se déclarent en maladie plutôt qu'en accident de travail.

Il est scandaleux qu'en plus de l'exploitation patronale épuisante, nous subissions la suspicion d'une Caisse d'assurance-maladie plus prompte à nous menacer qu'à imposer aux patrons le respect des règles de sécurité. Voilà pourquoi nous sommes fermement décidés à ne pas les laisser faire.

Correspondant LO

La Poste – Paris 18e

LES POSTIERS DÉJOUENT UN MAUVAIS COUP DE LA DIRECTION

À Paris 18, durant la période des congés d'été, les facteurs doivent accepter de travailler pendant trois semaines à trois par quartier, au lieu de quatre habituellement. Selon la direction, ce serait le seul moyen pour permettre au plus grand nombre possible d'entre nous de bénéficier de jours de congés durant cette période. Bien sûr, la direction pourrait embaucher des saisonniers, mais elle y a renoncé depuis des années car c'est autant d'économies réalisées sur le dos des facteurs qui doivent assurer ce travail supplémentaire en le répartissant parmi les présents.

Cette année, la direction a proposé de prolonger cette période à cinq semaines, soit deux semaines de plus que ces dernières années. Presque tous les facteurs auraient alors été touchés et auraient dû effectuer au moins une partie de ce travail supplémentaire.

C'est la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Déjà tout au long de l'année nous souffrons du manque chronique d'effectifs, au point que plusieurs jours par semaine, deux, trois, quatre... tournées de distribution du courrier ne sont pas assurées, faute de bras. Il n'y a pas de volant de remplacement et les départs en retraite et les mutations ne sont pas systématiquement remplacés. Devant la grogne générale et l'opposition des syndicats, la direction a d'abord fait mine de mettre de l'eau dans son vin pour tenter de calmer les esprits. Elle a alors proposé de ne prolonger la période estivale que d'une semaine au lieu de deux.

Pour tous, c'était encore une semaine de trop. Rapidement, par une pétition, la quasi-totalité des facteurs a rejeté toute idée d'allongement de la période estivale et a affirmé sa volonté de maintenir même en été la présence de quatre facteurs par quartier ; la direction n'a qu'à embaucher ! À l'issue d'une prise de parole des syndicats et du refus réitéré du directeur de prendre en compte nos revendications, un préavis de grève a été déposé pour le mardi 4 mars.

Le 4 mars, nous étions plus de 100 sur 350 en grève et la grève a continué le jour suivant. La direction a pu prendre la mesure de la détermination d'une forte minorité d'entre nous et de la sympathie que nous rencontrions parmi les non-grévistes et de nombreux usagers. Battant en retraite, la direction a renoncé à son projet d'extension de la période estivale à quatre ou cinq semaines. Elle s'est engagée à embaucher quatre facteurs en contrat à durée indéterminée en mars, ce qu'elle a fait, et trois en avril. Pour dédommager les grévistes d'une grève qu'elle avait provoquée, la direction a accordé trois ou quatre heures de compensation, suivant la durée de la grève faite par chacun.

Tous, grévistes et non-grévistes, étaient contents de ce recul de la direction... Mais le problème de fond, le manque constant d'effectifs suffisants, qui est d'ailleurs commun à la plupart des bureaux de poste, reste entier.

Correspondant LO

Pantin (Seine-Saint-Denis)

POSTIERS ET USAGERS SOLIDAIRES POUR UN MEILLEUR SERVICE POSTAL

Le 5 mars, les postiers de Seine-Saint-Denis ont fait grève à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO et SUD, pour réclamer des effectifs supplémentaires, un volant de remplacement à 25 % minimum, la transformation pour tous ceux qui le souhaitent des temps incomplets en temps complets, et de façon générale plus de moyens humains et matériels.

Le jour de la grève, des délégations de grévistes de plusieurs postes des communes du département (Bobigny, Aulnay-sous-Bois, Romainville, Villepinte, Pantin, Drancy, Stains, etc.) se sont rendues à Bobigny pour demander à être reçues par le directeur départemental de La Poste.

A l'annonce de la grève, la direction de La Poste, s'appuyant sur un arrêt de plus de cinquante ans, réquisitionnait des employés grévistes dans tous les bureaux de poste (à La Poste on appelle cela des désignations) et en profitait pour réduire le nombre de grévistes en ne déclarant pas « grévistes » certains employés désignés. Malgré cela, la grève a été bien suivie. Deux postiers de Bobigny, qui ont refusé de se plier à cette réquisition, ont fait l'objet d'une « demande d'explication », c'est-à-dire qu'ils encourent une sanction.

La grève tombait le jour du paiement des allocations familiales. Ce jour-là de nombreuses familles viennent retirer leur argent à La Poste mais, un préavis ayant été déposé, la direction de La Poste s'était arrangée avec la CAF pour que les allocations soient versées un jour avant. Cela n'empêchait pas la même direction de s'en prendre aux grévistes au nom du service public... À croire qu'elle ne s'y intéresse que les jours de grève ! Les autres jours, les guichets vides, les files d'attente d'une heure ne la dérangent apparemment pas.

LO

Queue à La Poste de Pantin.

C'est pour dénoncer cette dégradation du service public que, bien avant la grève, une pétition, à l'initiative de militants de Lutte Ouvrière, a été signée par 1 238 usagers de la poste principale de Pantin, où la situation est aussi catastrophique que dans le reste du département. Parallèlement, une autre pétition, à l'initiative du PCF, avait été déposée quelques jours auparavant, après avoir recueilli près de 900 signatures.

La Poste traite aussi mal les usagers que ses employés. On a pu le voir pendant cette journée de grève : bâtiment fermé, présence de policiers dans le hall d'entrée, et refus de recevoir, à Bobigny, une délégation représentant tous les bureaux de poste venus. La délégation a été réduite à cinq d'entre eux, en plus des représentants syndicaux. Et, du coup, ils refusèrent tous de monter.

Avec leur accord, la pétition des usagers de Pantin fut remise au directeur par une militante de Lutte Ouvrière et une employée de la poste principale de cette commune, syndicaliste CGT.

Premières paroles du directeur départemental de La Poste : elle perd de l'argent ! La carte Vitale, a-t-il expliqué, a entraîné la disparition de 6 000 courriers dans le département. Pour lui, les effectifs à Pantin sont suffisants. Si cela marche mal, il en rend responsable l'absentéisme et le fait que les postiers passent trop de temps avec les clients : « *La demande de la clientèle va bien au-delà de la simple opération postale et relève plus d'une assistance au niveau social, dépassant largement la mission de service public confiée à La Poste.* »

C'est sûr qu'à Neuilly ou dans le 16e arrondissement de Paris, les usagers ont moins de problèmes. Mais passer plus de temps avec ceux qui en ont besoin, n'est-ce pas une des raisons d'être du service public, censé fournir le même service à tous les usagers, quelle que soit leur situation sociale ou géographique ?

Le mécontement des postiers, qui luttent depuis des mois, est important. Celui des usagers également. Dans plusieurs communes, des pétitions ont été signées.

Les deux représentantes reçues ont dénoncé ce ras-le-bol, les effectifs insuffisants et souligné que les moyens existent pour embaucher et offrir un service public digne de ce nom. Les postiers de Pantin réclament aussi qu'on leur paye les 15 à 20 minutes de dépassement quotidien pour servir les usagers qui sont dans la poste après la fermeture de 19 h.

L'administration a malgré tout annoncé la création de seize postes d'agents d'accueil pour tout le département, dont un à Pantin.

Cela reste insuffisant, mais c'est un début. Les postiers veulent obtenir plus et vont continuer leur pression. Les usagers de Pantin veulent qu'en plus du poste d'accueil, soit créé un autre poste, pour remplacer un postier en emploi-jeune muté à Montreuil, afin que le guichet des instances soit également ouvert en permanence. Ils ne supportent plus de faire souvent une heure de queue debout pour une opération qui ne dure souvent que quelques minutes.

Au Parlement européen

LES DOCKERS VIENNENT DÉFENDRE LEURS EMPLOIS

AFP

Lors de sa session du 10 au 13 mars, le Parlement européen avait à son ordre du jour la privatisation des services portuaires. Et, parmi les mesures envisagées, ce que les parlementaires appellent, dans leur langue de bois, « *l'auto-assistance* ». Il s'agit en fait de confier le chargement et le déchargment des navires aux marins eux-mêmes plutôt qu'à des dockers professionnels, ce qui aboutira inéluctablement à une baisse importante de leurs salaires et à plus ou moins long terme à la totale disparition de leurs emplois.

Très remontés par cette mesure, des milliers de dockers de toute l'Europe, espagnols, belges, hollandais, français, etc. s'étaient donné rendez-vous à Strasbourg. Echaudés par les violences policières qu'ils avaient essuyées lors d'une précédente manifestation à Bruxelles, ils ne s'attendaient guère à être reçus avec des fleurs. Cela n'a pas manqué. Le Parlement, transformé en camp retranché, les attendait de pied ferme, toutes issues barricadées par les CRS et les gardes mobiles. Ces derniers ont rapidement ouvert les hostilités en aspergeant à la lance à incendie les milliers d'ouvriers massés devant l'entrée. La double rangée de barrières vite arrachée, les boulons, les pierres, le mobilier urbain ont répondu aux grenades lacrymogènes ou explosives. La bataille rangée a duré une bonne heure avant que les dockers aillent manifester en ville. Jamais le Parlement européen, qui pourtant focalise de nombreux mécontentements, n'avait été en état de siège à ce point.

Au cours de la séance plénière qui a suivi, Arlette Laguiller a manifesté son opposition aux mesures envisagées et protesté contre les violences policières :

« La concurrence et la course au profit que vous voulez introduire dans la gestion des installations portuaires sont déjà pratiquées dans le transport maritime. Cela a conduit à des catastrophes écologiques comme avec l'Erika et le Prestige et cela se traduit par l'emploi de marins pour des salaires dix fois inférieurs aux salaires européens.

Quand vous parlez de « réduction des coûts » pour les services portuaires, on sait que vous entendez par là abaissement des salaires, suppressions d'emplois, aggravation du rythme de travail, suppression des protections sociales et salariales contenues dans les conventions collectives.

Nous sommes contre cette directive européenne et nous demandons que les ports et installations portuaires utiles à toute la société soient un service public.

Nous refusons que l'on mette en concurrence les dockers les uns avec les autres en fonction de leurs statuts ou en fonction de leurs origines, car ce serait au désavantage de tous. Tous ceux qui travaillent dans les ports doivent bénéficier des mêmes conditions de salaire et de protection, alignées sur la situation la plus avantageuse.

Concernant les dockers qui ont fait grève et manifesté devant un Parlement en état de siège, où lances à eau et grenades lacrymogènes les ont accueillis, je voudrais, Monsieur le Président, Madame la Commissaire, que vous donniez aux parlementaires l'assurance que le manifestant arrêté cet après-midi et entravé dans la cour du Parlement européen a bien été libéré. »

Le président du Parlement n'a pas encore répondu, mais des parlementaires ont eu la confirmation que les dockers interpellés, au nombre de trois finalement, avaient été libérés. Mais le problème à l'origine de la manifestation reste posé.

Cognacs Martell

Contre les licenciements DÉBRAYAGES ET GRÈVE DE LA FAIM

Depuis le lundi 3 mars, les travailleurs des cognacs Martell, à Cognac, font grève toutes les deux heures après la négociation d'un plan social qui se solde par 114 suppressions d'emplois.

Les travailleurs se sont rassemblés à 300 jeudi 6 mars, en fin d'après-midi, aux portes de l'entreprise. Depuis le lundi 3, trois responsables syndicaux de la CGT ont commencé une grève de la faim sur place. Une caravane a été installée, un campement délimité devant la porte principale, en pleine ville. A la place du drapeau de l'entreprise, un drapeau noir à tête de mort a été hissé. De grandes pancartes exigent « *zéro licenciement pour les profits* » et dénoncent la complicité des élus avec les patrons. Des salariés et des militants syndicaux se relaient autour des grévistes de la faim. Sur le livre qui a été mis à disposition, on peut lire ces commentaires : « *Femme d'un futur chômeur, toujours plus d'argent et de profit* » ou encore « *Tenez bon contre la dictature de l'argent* ».

La grève de la faim a attiré les journalistes de certaines chaînes de télévision et de la presse nationale. Elle fait dire à un ouvrier : « *C'est dramatique d'en arriver là pour faire comprendre que nos emplois sont menacés. C'est un mouvement de désespoir.* »

Une manifestation a été organisée mardi 11 mars, avec un appel aux entreprises de la ville, presque toutes liées à l'industrie du cognac. Elle a été un succès avec plus d'un millier de participants. Toute la semaine, sont passés des salariés d'entreprises où ont lieu des licenciements – un chauffeur routier des transports Grimaud, dont le siège social est à Niort et qui a été mis en dépôt de bilan avec 1100 licenciements ; des ouvriers de l'entreprise Forestier, licenciés aussi. Une manifestation de jeunes du lycée technique, protestant contre un regroupement de classes, s'est arrêtée au campement.

C'est en octobre 2002 que la direction de Martell – « *des jeunes loups venus couper des têtes* » disent les ouvriers – a annoncé qu'elle restructurerait les sites de ses deux entreprises du « pôle Cognac », Martell à Cognac, et Renaut-Bisquit à Rouillac, tout près. Martell, au second rang de la production de cognac, venait d'être racheté par Pernod-Ricard au groupe canadien Seagram. Ricard fait des profits confortables : ceux-ci s'élèvent à 700 millions d'euros en 2002. Les actionnaires viennent de se voir distribuer une action supplémentaire pour 4 en leur possession. L'entreprise Martell à elle seule est bénéficiaire, comme toutes les autres marques de cognac de cette industrie du luxe – Hennessy (groupe LVMH), Courvoisier...

En novembre 2002, à l'annonce du plan social, une manifestation de près de 500 personnes a parcouru la ville. Les travailleurs avaient coupé la circulation et planté sur les bas-côtés autant de silhouettes noires qu'il y avait de licenciements programmés.

Ce qui écœure particulièrement les travailleurs, c'est que les profits s'alimentent d'une chute libre de l'emploi dans tout le Cognaçais. En douze ans, l'ensemble des négociants a supprimé plus d'un tiers des emplois. Martell, qui comptait 800 personnes il y a dix ans, n'en compte plus que 393... avant le nouveau plan social qui fait passer à la trappe 114 emplois.

Dans le même temps, les grandes maisons de négoce, qui commercialisent mais ne produisent pas ou peu, et ne stockent que partiellement l'eau-de-vie, ont accru drastiquement leurs exigences vis-à-vis des viticulteurs-producteurs du Cognaçais, entraînant la ruine et la disparition de nombre d'entre eux.

Dans cette ville où presque tout tourne autour de la production du cognac et de sa commercialisation (y compris le tourisme), avec la verrerie Saint-Gobain, les cartonneries pour l'emballage, les tonnelleries, les travailleurs auraient les moyens d'étendre leur riposte afin d'interdire les licenciements aux fous de profits.

États-Unis

Contre les travailleurs d'United Airlines

LA JUSTICE AUX CÔTÉS DES PATRONS

United Airlines, deuxième compagnie aérienne américaine, s'est déclarée en faillite le 9 décembre dernier. Cela n'était qu'une étape dans une série de coups portés par les patrons de cette entreprise à ses salariés, avec l'aide des juges fédéraux des États-Unis.

La déclaration de faillite elle-même n'était qu'un énorme chantage à la liquidation de United si la compagnie ne trouvait pas les moyens de redevenir rentable. Et le premier, et le seul moyen que ses dirigeants et actionnaires ont mis en œuvre, a consisté à imposer une série de reculs aux travailleurs, en matière d'emploi, de salaires et de conditions de travail.

Ces reculs, bien sûr, ne dataient pas de décembre. Les attentats du 11 septembre 2001 avaient servi de prétexte à des licenciements massifs : 17 000 pour un effectif inférieur à 100 000 travailleurs. Ils avaient aussi servi de prétexte pour que, dans les mois qui suivirent, United Airlines demande de nouvelles concessions : 9 milliards de dollars (sensiblement le même montant en euros). En fidèles défenseurs de la bonne santé financière de l'entreprise, les dirigeants syndicaux proposaient un plan accordant à la compagnie 5,8 milliards d'économies sur le dos du personnel. Ces deux plans avaient du mal à passer auprès d'une partie du personnel, qui rejeta par un vote les propositions communes direction-syndicats. En même temps, United licenciait 8 000 autres salariés. C'est à ce moment-là que la compagnie aérienne s'est tournée vers la justice en se déclarant en faillite.

Les semaines suivantes, la direction et les syndicats engageaient des négociations pour décider de nouvelles coupes claires dans les salaires. Cela n'empêcha pas la direction de déposer deux demandes auprès du juge fédéral gérant la faillite. Le 27 décembre 2002, dans la première, United réclamait que le juge, comme la loi le permet, impose une baisse de salaires de 13 % ainsi qu'une réduction des pensions de retraite aux travailleurs représentés par le syndicat IAM, surtout des ouvriers d'entretien. Dans la seconde, elle demandait tout simplement au juge d'annuler les contrats d'entreprise existant entre elle et les divers syndicats.

La réponse du juge est tombée le 19 janvier. Il acceptait la première demande. Les travailleurs représentés par IAM se retrouvaient donc traités comme les autres catégories, dont les syndicats avaient accepté des concessions dites « volontaires », en principe provisoires. A savoir : diminution de salaires de 29 % pour les pilotes, de 13 % pour les *flight dispatchers*, de 9 % pour les stewards et hôtesses. Sur sa deuxième demande, United a demandé au juge de repousser au 15 mars sa décision, afin d'avoir une chance de parvenir à un accord avec les syndicats sur des sacrifices supplémentaires.

Nul doute que la direction de la compagnie va utiliser cette nouvelle date comme une épée de Damoclès pour imposer encore plus de sacrifices. En effet, elle a soumis aux syndicats des propositions qui, si elles étaient entérinées, ramèneraient les travailleurs des dizaines d'années en arrière. Les salaires seraient bloqués sur deux ans, puis augmentés ensuite de 1,5 % par an. Les travailleurs perdraient 5 jours de congés payés, et devraient utiliser ces derniers pour leurs jours d'arrêt sans certificat médical. Ils subiraient une hausse de leur cotisation maladie, un raccourcissement de la durée de leurs allocations chômage (8 semaines au lieu de 12). Cela sans parler des concessions concernant chaque catégorie de personnel en particulier. La diminution de la masse salariale qui s'ensuivrait est estimée, selon un expert de la banque UBS Warburg, à 20 % du montant actuel, et le PDG d'United, lui, la fixe un peu plus haut : à 2, 56 milliards de dollars par an pour une masse salariale de 7,1 milliards.

Les travailleurs d'United ont donc tout intérêt à se mobiliser, même si cela leur est bien difficile, avec des directions syndicales qui répercutent le chantage exercé par les patrons.

Ce combat concerne aussi l'ensemble des travailleurs du transport aérien : toutes les compagnies autres qu'United ont annoncé qu'elle ne pouvaient pas continuer à supporter des coûts salariaux supérieurs à ceux d'United. Les travailleurs sont donc prévenus qu'ils vont avoir à faire face à des attaques contre leur emploi, leur niveau de vie et leurs conditions de travail.

Jean MASSARDIER

GAMMA

Grève des pilotes de Northwest Airlines, en 1998 pour la sécurité de l'emploi.

Il y a des grèves qui se perdent

Le même juge fédéral qui a réduit d'autorité les salaires des travailleurs d'United a rejeté la protestation du syndicat IAM contre les avantages dont bénéficie Glenn Tilton, le PDG d'United. Ce monsieur a touché une prime de 3 millions de dollars lors de son embauche, en septembre dernier, plus 4,5 millions de pension de retraite, plus 1,15 million en stock-options d'actions de sa compagnie. Il touche un salaire annuel de 848 000 dollars – après réduction volontaire pour participation à l effort de tous (soit 24 fois le salaire américain moyen).

Quand certains disent que les États-Unis sont une grande démocratie, ils veulent sans doute dire que le fossé entre les classes sociales y est plus grand qu'ailleurs.

Autriche

On prend les mêmes, et on recommence

LA MÊME POLITIQUE ANTIOUVRIÈRE

Vendredi 28 février, le chancelier autrichien chrétien-conservateur Wolfgang Schüssel annonçait la formation du nouveau gouvernement. La classe politique autrichienne ne s'était guère montrée pressée de mettre sur pied une coalition, puisque c'est en septembre dernier que la coalition de la droite (ÖVP) et de l'extrême droite populiste (FPÖ) dirigée par Jorg Haider avait éclaté, entraînant de nouvelles élections.

Schüssel semblait avoir alors réussi l'objectif de marginaliser le FPÖ. Ce dernier, en 1999, avait obtenu 27 % des suffrages et il passait à 10 %. L'ÖVP du chancelier, qui avait obtenu 26 % des voix, en avait regagné 16 %.Mais après des mois de tractations avec les socialistes, les verts et les libéraux, c'est finalement la coalition initiale qui est reconduite, le FPÖ de Haider ne détenant plus toutefois que trois portefeuilles ministériels, soit la moitié de ceux qu'il détenait précédemment.

On prend donc les mêmes et on recommence : Schüssel n'a pas caché sa volonté de continuer sa politique ouvertement de droite par une accélération des privatisations, notamment dans les transports et dans l'administration des régions, les Länder. Il a affirmé qu'il préparait, comme partout, une réforme du système des retraites, avec dans l'immédiat la suppression de l'accès à la préretraite. Il prépare, comme partout ailleurs, une réforme fiscale favorable aux entreprises, soi-disant pour favoriser l'emploi, au moment où le chômage augmente et où les plans de licenciements se multiplient.

Les sociaux-démocrates du SPÖ, qui aux dernières élections ont gagné 3 %, passant de 33 % à 36 % des suffrages, restent encore loin derrière les conservateurs. Après avoir été de toutes les coalitions avec la droite conservatrice, et s'être associé à sa politique antiouvrière depuis des dizaines d'années, le SPÖ a vu une partie non négligeable de l'électorat populaire lui tourner le dos et n'a pas reconquis le terrain perdu.

Mais un autre événement a marqué la vie politique autrichienne : le 26 janvier dernier, le Parti Communiste obtenait 20 % aux élections locales à Graz, la deuxième ville du pays. Dans une Autriche marquée par une forte tradition anticommuniste, où le PC ne dépasse pas 1 % aux élections nationales depuis les années 1960, ce résultat a fait l'effet d'un coup de tonnerre. La presse s'est empressée de trouver ses explications à elle pour ces résultats, arguant de la personnalité exceptionnelle de la tête de liste locale qui avait fait campagne sur la question du logement populaire, ou faisant valoir que ce résultat n'avait pu être obtenu qu'avec un fort report des voix protestataires FPÖ. Mais ces commentateurs n'ont pas expliqué pourquoi c'est précisément sur une formation s'affirmant communiste que cette protestation s'est portée.

Sans doute, il n'existe pas d'organisation en Autriche qui se présente aux élections, nationales ou locales, en s'affirmant clairement communiste et révolutionnaire et en affichant clairement un programme de défense des intérêts des travailleurs. Mais si ce succès du PC, tel qu'il est, est l'indice qu'une partie de l'électorat cherche une issue dans ce sens – plutôt que du côté des démagogues xénophobes du FPÖ – on ne peut que s'en féliciter.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995